

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Commune d'Incourt

Le 27 mars 2025

Consultation villageoise n°1 - Incourt

Le 25 mars 2025, à la Maison de village d'Incourt

Compte rendu de la séance

Participants :

- Pour les **citoyens** : **13 personnes**
- Pour les **mandataires communaux (5)** : Benoît MALEVÉ (Bourgmestre), Stéphane LEBRUN (échevin), Joseph TORDOIR (échevin), Genevière OTTOUL (échevine) et Sophie PARISSE (échevine).
- Pour le **bureau d'études (/)** : /
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Julien APERS (Agent traitant) et Manon Nuyt (agent binôme)

Annexes :

Annexe 1 : PPT de présentation

Annexe 2 : Résultat de la consultation

Ordre du jour

1. ACCUEIL ET PRESENTATION
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL
3. PRÉSENTATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC D'AGORA
4. CONSULTATION PAR THEMATIQUES : DIAGNOSTIC ET IDEES
5. APPEL A CANDIDATURE POUR LA CLDR

1. Accueil et présentation

Le Bourgmestre, Benoit Malevé et l'échevin en charge du développement rural, Joseph Tordoir, souhaitent la bienvenue aux citoyens, tout en les remerciant pour leur participation.

Ils expliquent que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa troisième ODR.

Ensuite, ils présentent les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leur cèdent la parole.

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement leur souhaite également la bienvenue et les remercie pour leur implication dans le développement rural de leur commune. Elle rappelle qu'il s'agit ici d'un lieu d'échanges et de dialogues et qu'ils peuvent, à tout moment, interagir et poser toutes les questions qu'ils désirent. L'ordre du jour est ensuite présenté.

1. L'opération de développement rural... c'est quoi ?

Les agents de développement FRW rappellent le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La **Commune** et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La **population**, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la **Commission Locale de Développement Rural**.
 - L'organisme d'accompagnement **FRW**, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La **Wallonie**, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude sélectionné, **AGORA**, sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et des projets concrets pour le développement d'Incourt. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises
- Il est précisé que le bureau d'études est chargé de réaliser une évaluation de la précédente Opération de Développement Rural. Par ailleurs, toutes les informations concernant votre ODR se trouvent sur le site internet du PCDR www.odrincourt.info.

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

Questions :

- Vous parlez d'un nombre d'environ 30 projets. Ce nombre concerne-t-il uniquement des infrastructures ou il comprend l'ensemble des projets, y compris les projets de dynamique ?
 - ↳ Le PCDR contiendra une trentaine de projets au total (infrastructure et dynamique). Il y a toutefois une flexibilité sur le nombre, qui pourrait engendrer des discussions d'avenant avec l'auteur du PCDR. Actuellement, le cahier des charges de l'auteur comprend la rédaction de 30 fiches projets.
- Certains projets ne nécessitant pas de gros investissement financier ou demande de subsides peuvent-ils être lancés pendant la phase d'élaboration du PCDR ?
 - ↳ Oui, c'est tout à fait possible pour des projets de dynamique, si souhaité par la Commune et la CLDR. Ces projets de type « Lot 0 » ne sont en général pas repris dans les 30 projets du PCDR cités précédemment.
- Peut-on définir ce qu'est une commune rurale exactement ?
 - ↳ Incourt est bien défini comme une commune rurale, puisqu'elle peut lancer une ODR. Des critères de ruralité sont définis par la Région Wallonne, mais chacun à sa propre vision de ce que signifie la ruralité pour lui. Nous vous inviterons tout à l'heure à en discuter et définir vous-même, pendant l'activité, ce qu'est pour vous, une commune rurale.

2. PRÉSENTATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC D'AGORA

Les agents de la FRW présentent le diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 3 grandes thématiques :

- CADRE BATI- DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE
- CADRE NATUREL – CONTRAINTES ET POTENTIALITES
- LES CONNEXIONS - LA MOBILITE

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

3. CONSULTATION PAR THEMATIQUES : DIAGNOSTIC ET IDEES

L'objectif de ce temps de travail est de permettre aux participants de partager ce qui, pour eux, sont les atouts et les faiblesses du territoire, afin de compléter le diagnostic réalisé par l'auteur par leurs perceptions. Les résultats compilés de ce travail seront le diagnostic partagé du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les participants sont répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (15 minutes par thématique). Ils disposent de 5 min pour réfléchir de manière individuelle, et 10 minutes pour échanger, mettre leurs idées en commun et les retranscrire sur les panneaux à l'aide de post-it.

Les 3 thématiques font chacune l'objet d'un panneau avec des sous-questions. Elles regroupent une série de sous-thématiques, à savoir :

- **Cadre de vie à Incourt** (AT, urbanisme, logement, propreté, sécurité, énergie, patrimoine, transition, environnement, nature, espaces publics, infrastructures et équipements, paysages, déchets, ...)
- **Travailler, se déplacer, consommer à Incourt** (mobilité, agriculture, entreprises, commerces, tourisme, artisanat, emploi, formation, zones d'activité économique, produits locaux, PME, HoReCa, ...)
- **Vivre ensemble à Incourt** (services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance/enfance, jeunesse, vie associative, sportive et culturelle, aînés, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, ...)

Afin d'aider les participants à formuler leurs remarques, chaque case reprise sur les panneaux invitera les personnes à formuler des commentaires qui débiteront par :

Continuer à...

Plus de ...

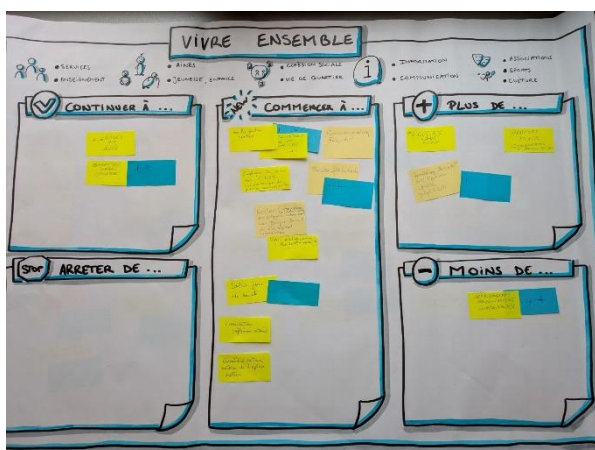
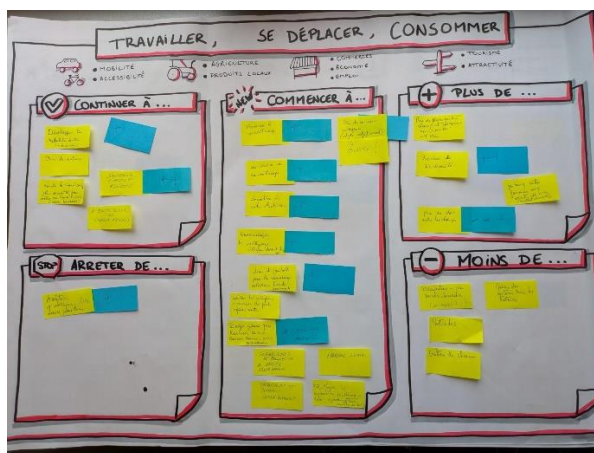
Moins de ...

Commencer à ...

Arrêter de ...



Toutes les 15 minutes, les panneaux passent dans un autre sous-groupe, qui peut prendre connaissance de ce qui a été mis et compléter les idées.



En annexe 2 du compte-rendu, vous trouverez l'avis et les idées de projets des habitants par grand thème. Les propositions qui sont proposées par plusieurs personnes sont marquées de « +++ ».

Dans l'annexe 1, vous trouverez le résumé du diagnostic réalisé par le bureau d'études d'AGORA.

4. APPEL A CANDIDATURE POUR LA CLDR

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de la nouvelle ODR sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quarts de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune

- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait que la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population d'Incourt (village, genre, secteur professionnel et associatif...).

Concrètement, tout habitant d'Incourt peut poser sa candidature jusqu'au 18 mai 2025. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité. Toutes les informations et le formulaire de candidature se retrouvent sur le site www.odrincourt.info.

Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

- **Réunions d'info-consultations villageoise :**
 - Incourt : mardi 25 mars, 19h30 – Maison de village d'Incourt
 - Piétrebais : Mercredi 02 avril, 19h30 – Salle communale de Piétrebais
 - Opprebais : Jeudi 10 avril, 19h30 – Espace Corlier
 - Sart-Risbart : Mardi 15 avril, 19h30 – Maison de village de Sart-Risbart
 - Roux-Miroir : Jeudi 24 avril, 20h00 – Maison de village de Roux-Miroir
 - Glimes : Lundi 28 avril, 19h30 – Maison de village de Glimes
- **Consultation du secteur associatif :** Mardi 06 mai, 19h30 – Centre du Patrimoine et de la Ruralité

→ Du 25/03/25 au 06/05/25

Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

- **Enquête en ligne (version papier disponible) :** ouverte jusqu'au 15 mai

www.odrincourt.info



Etapes de mise en route de l'élaboration

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)



Un lieu de dialogue, de propositions, d'avis et de co-construction !

- **Organe consultatif** officiel de la Commune chargé de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation du PCDR (60 pers. Max)
- **Moteur du processus participatif** lié au PCDR, elle joue le rôle de relais entre la population et les élus. La Commission qui remet des avis pour aider la Commune dans ses choix pour le développement du territoire et la mise en œuvre des projets
- Un **Règlement d'Ordre Intérieur**
- 4 **réunions par an obligatoires**
- **Suivi de la participation :** courriers de relance une fois par an aux membres en défaut + appel à candidatures si nécessaire

CANDIDATURE

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

<https://www.odrincourt.info/dev/enez-membre-cldr.html>

- **Candidature papier à remettre à M. DECART de l'Administration communale**



Le Secrétariat,

Le Bourgmestre,

L'Echevin,

La Fondation Rurale de Wallonie

Apers

Maleve

Tordoir

Julien APERS

Benoit MALEVE

Joseph TORDOIR



ODR d'INCOURT

Bienvenue aux consultations citoyennes – Incourt

*A vous la
parole !*

25 mars 2025



Ordre du jour

1. L'opération de développement rural...
c'est quoi ?
2. Le diagnostic du territoire
3. Vos réactions et vos premières idées de
projets
4. Appel à candidature pour la CLDR

1. L'opération de développement rural... c'est quoi ?



Film d'introduction : une ODR - KESAKO ?

L'accompagnement de la FRW et l'Opération de Développement Rural



La Fondation Rurale de Wallonie



UN ORGANISME PRIVÉ,
INDÉPENDANT
ET
PLURALISTE

EN CHARGE DE MISSIONS
DE SERVICE PUBLIC
(CONVENTION CADRE
AVEC LA RÉGION
WALLONNE)

PRÉSENT POUR
LE DÉVELOPPEMENT DES
RÉGIONS RURALES DE
WALLONIE,
PAR L'ENCADREMENT DES
PROJETS ÉCONOMIQUES,
SOCIAUX, CULTURELS ET
ENVIRONNEMENTAUX



L'équipe FRW en Brabant-Hesbaye

BUREAU SITUÉ À LOUVAIN-LA-NEUVE



Martine Gilles

Responsable d'équipe et agent référent pour Ittre et Les Bons Villers



Nicolas Bosmans

Responsable d'équipe adjoint et agent référent pour Rebecq et Court-St-Etienne



Caroline Degraef

Agent appui



Marie Burette

Agent référent pour Hélocine, Villers-la-Ville et le GAL Pays 4 Bras



Simon De Paepe

Agent référent pour Beauvechain et Chastre



Laetitia Lamarq

Agent référent pour Perwez et le GAL Culturalité



Julien Apers

Agent référent pour Incourt et Sombreffe



Diane Colson

Agent référent pour Grez-Doiceau et Gembloux



Manon Nuyt

Agent de développement

Une opération de développement rural ?



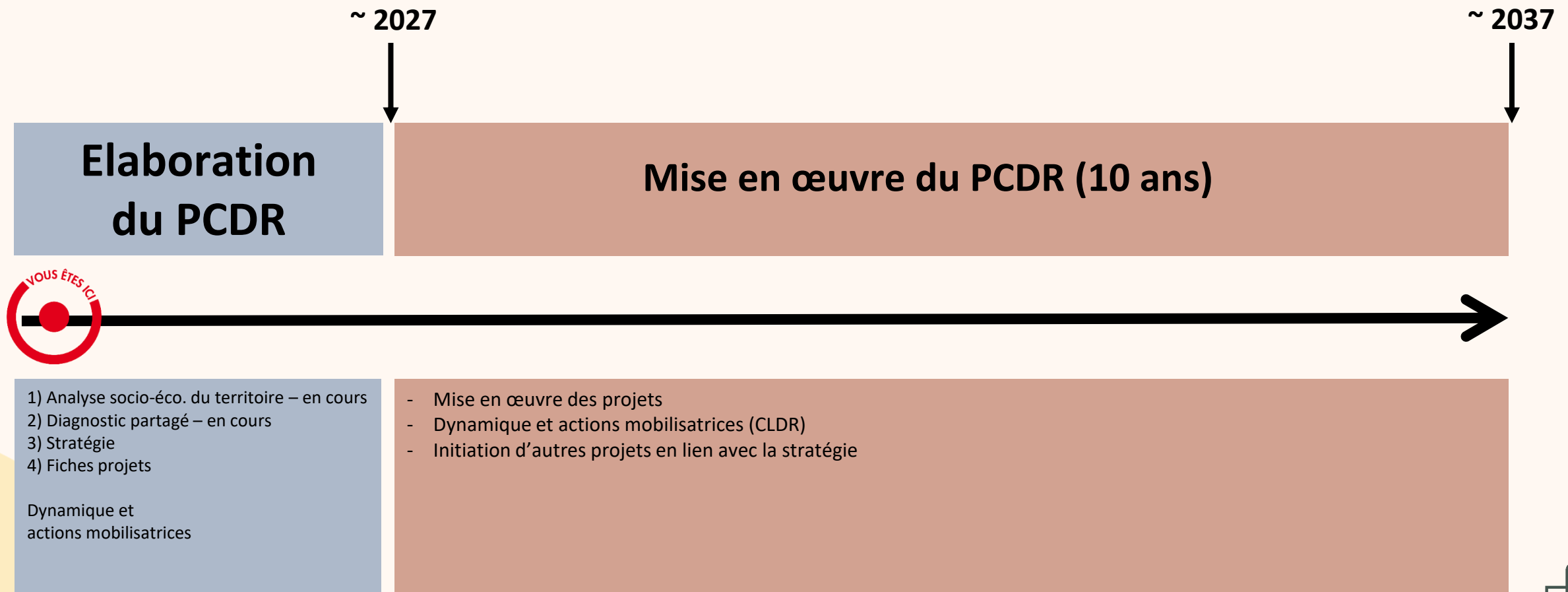
ODR = Opération de Développement Rural

- **Processus participatif** qui vise à mettre en œuvre un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) à l'échelle du territoire communal

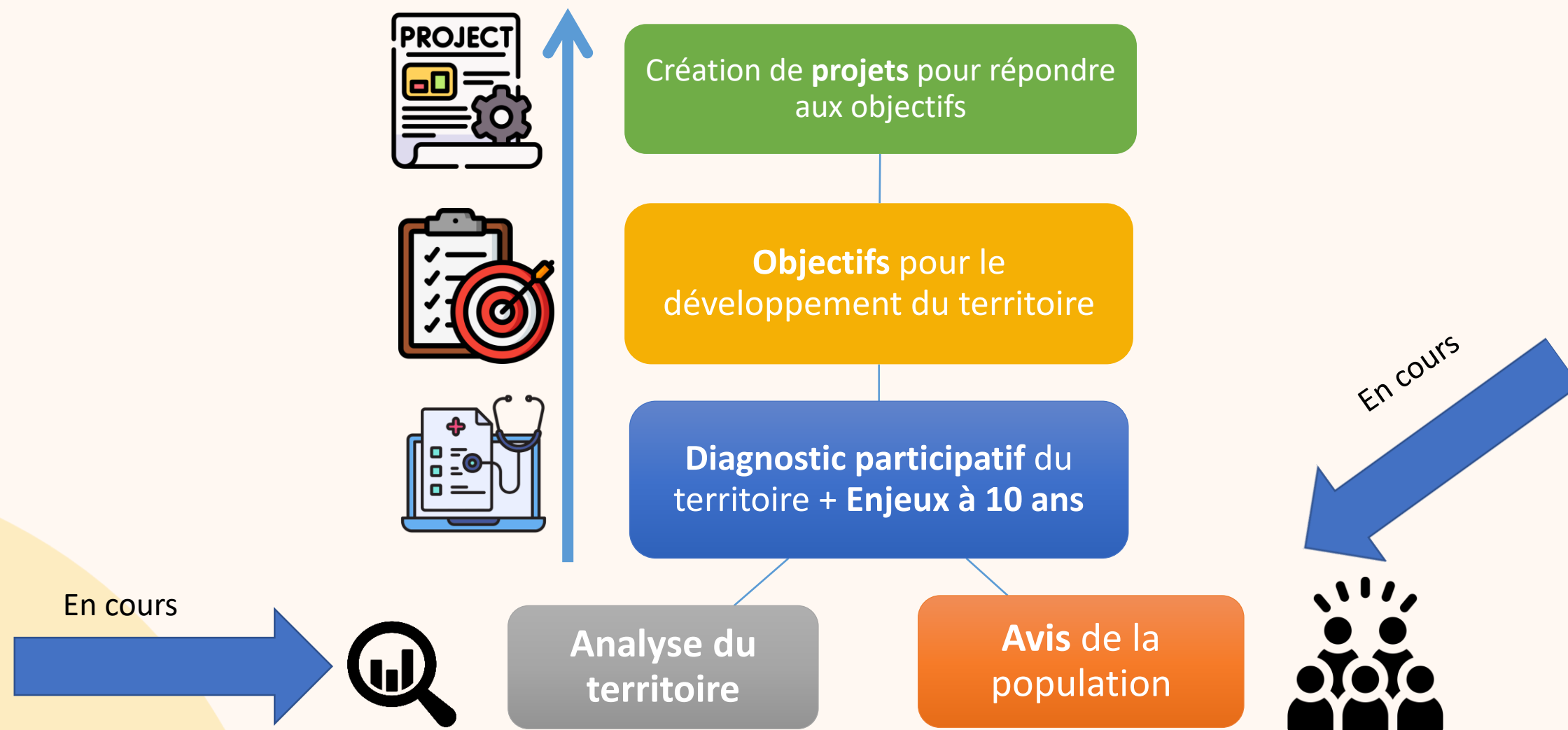
PCDR = Programme Communal de Développement Rural

- **Outil communal** → pour un projet global et durable
- Fixe des **objectifs clairs** à atteindre (stratégie) et des réalisations concrètes à entreprendre (**+/- 30 projets**) pour les 10 ans à venir
- **Mobilisation et participation** : le processus est accompagné par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- **Moyens financiers** : la Wallonie finance certains projets définis jusqu'à 80% de subsides

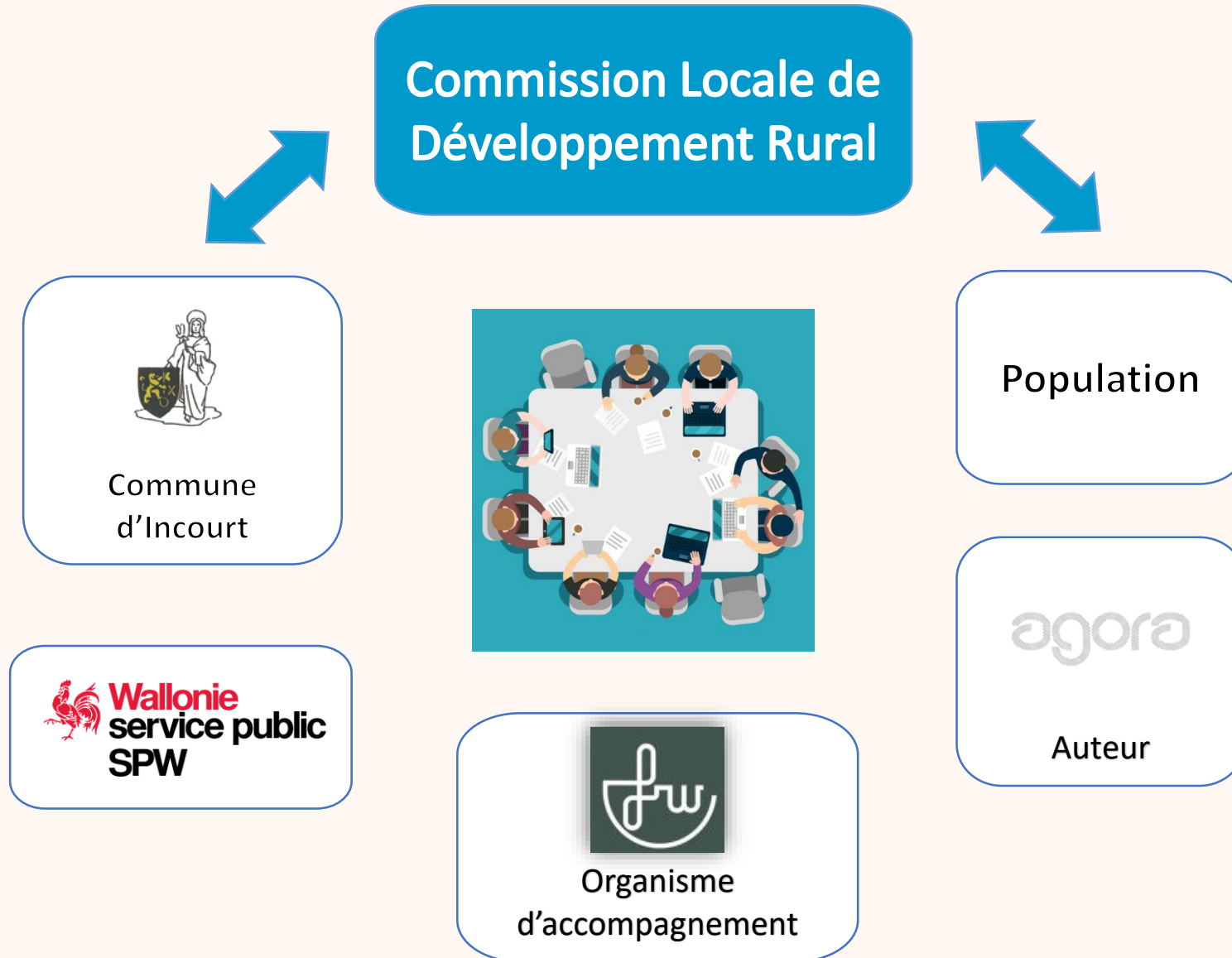
PCDR en élaboration



L'ÉLABORATION D'UN PCDR : FONCTIONNEMENT



Les principaux acteurs de l'ODR



Un site spécifiquement dédié à votre ODR



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'INCOURT

ACTUALITÉS UNE ODR, C'EST QUOI ? COMMENT M'IMPLIQUER ? DOCUMENTS UTILES CONTACT

Les actualités de l'ODR

Bienvenue sur le site de l'Opération de Développement Rural
de la Commune d'Incourt

Mise en place et gestion d'un site
dédié à l'Opération de Développement
Rural

>> <https://www.odrincourt.info/>

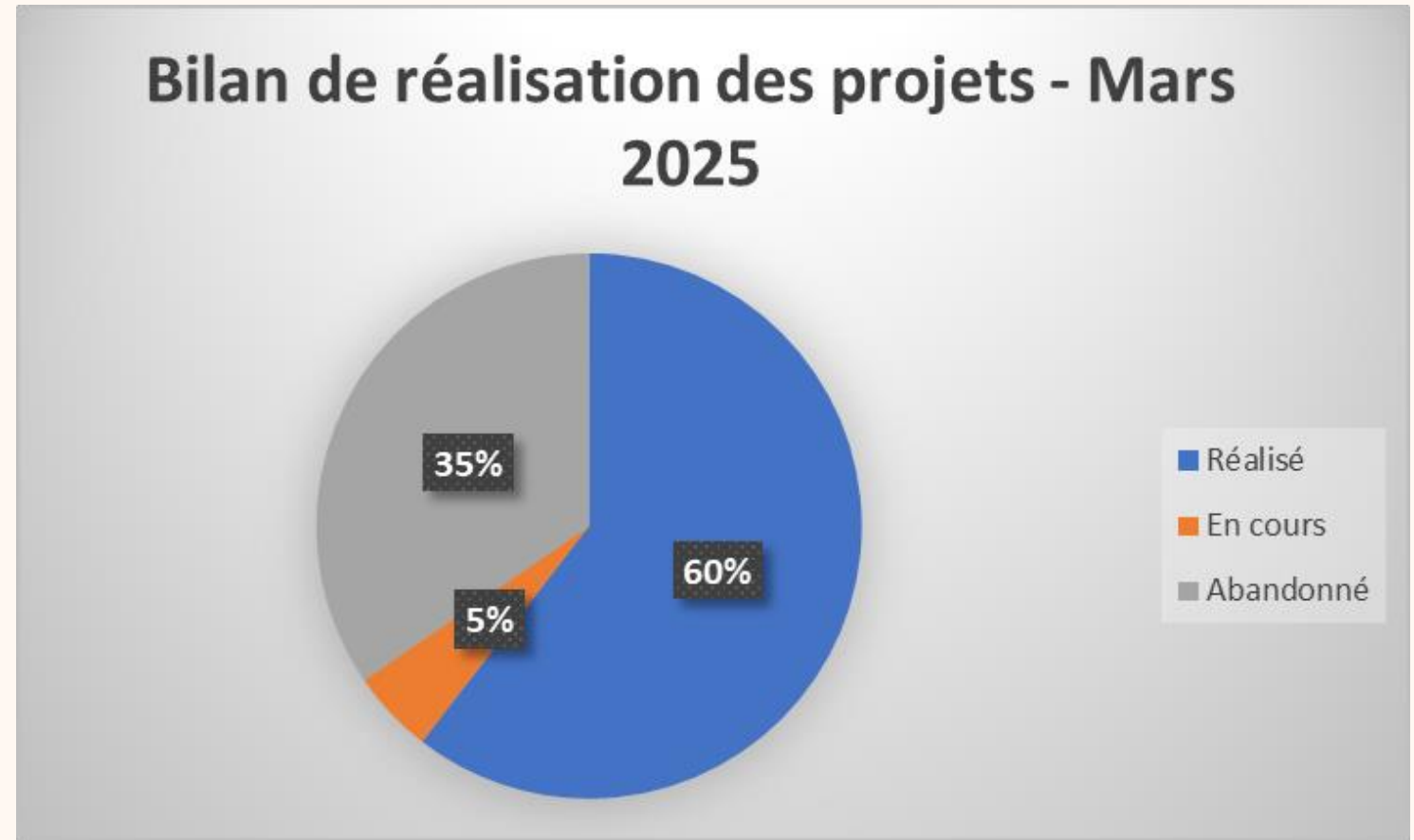
Bilan de l'ODR précédente



Bilan factuel de la 2^e ODR - Mise en œuvre du 2^e PCDR

Période allant de 2010 à 2025 - On peut constater que sur les 81 projets du PCDR :

- 49 projets ont été réalisés ;
- 4 projets sont en cours de réalisation ;
- 28 projets ont été abandonnés.



Bilan factuel de la 2e ODR - Mise en œuvre du PCDR

Etat des demandes de convention (financement) en développement rural:

Intitulé	Montant du projet à 100% TVAC + Honoraires	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subside recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subside recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subside recu (3)
Transincourtoise Phase 3	€ 1.059.276,46	€ 908.843,45	SPW	€ 741.294,00		€ -		€ -
Aménagement du cœur d'Incourt	€ 1.048.158,03	€ 723.040,56	SPW	€ 519.139,00	Province du Bra	€ 30.000,00	TEC	€ 16.120,00
Maison de l'entité à Incourt	€ 1.544.868,05	€ 454.698,62	SPW	€ 347.401,00	Province du Bra	€ 521.557,00		€ -
Opprebais création d'une maison rurale	€ 2.004.680,58	€ 1.094.942,40		€ -		€ -		€ -
Opprebais acquisition stratégique et 4 logements tremplin	€ 1.068.853,03	€ 666.958,25		€ -		€ -		€ -

Bilan subsides obtenus				
	Total investi	DR/PWDR	Autres subsidants	Commune
Totaux (€)	6.725.836,15 €	3.848.483,28 €	2.175.511 €	701.841.87 €



Exemples de vos projets



La Transincourtoise



Le Centre du Patrimoine et de la Ruralité



Le cœur de village d'Incourt



Espace Corlier



Moulin Gustot

Autres exemples de projets

2. Le diagnostic du territoire





COMMUNE D'INCOURT

agora



ELABORATION DU PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

Consultations villageoises **Incourt**

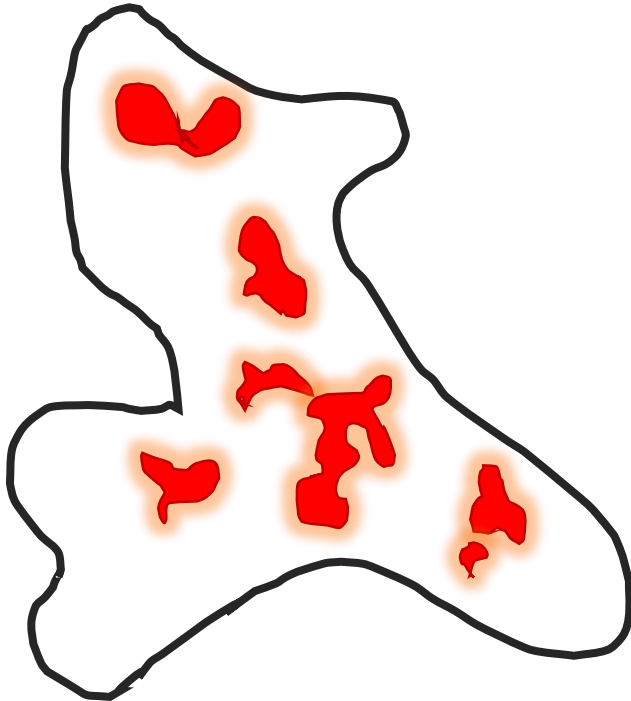


PRESENTATION GENERALE

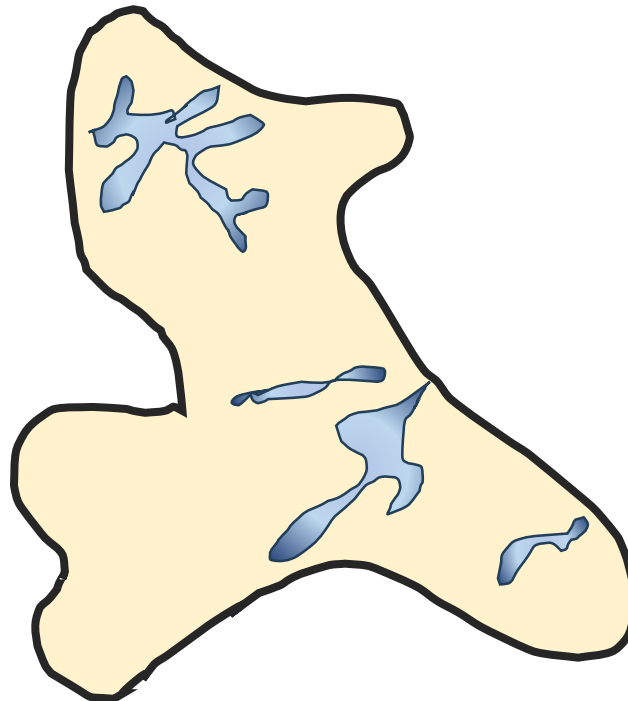
Les thématiques analysées : l'environnement naturel et physique, la dimension sociale et économique, la mobilité, la gestion du territoire public, la dimension humaine, etc...

Cette présentation regroupe les différentes dimensions en 3 cadres:

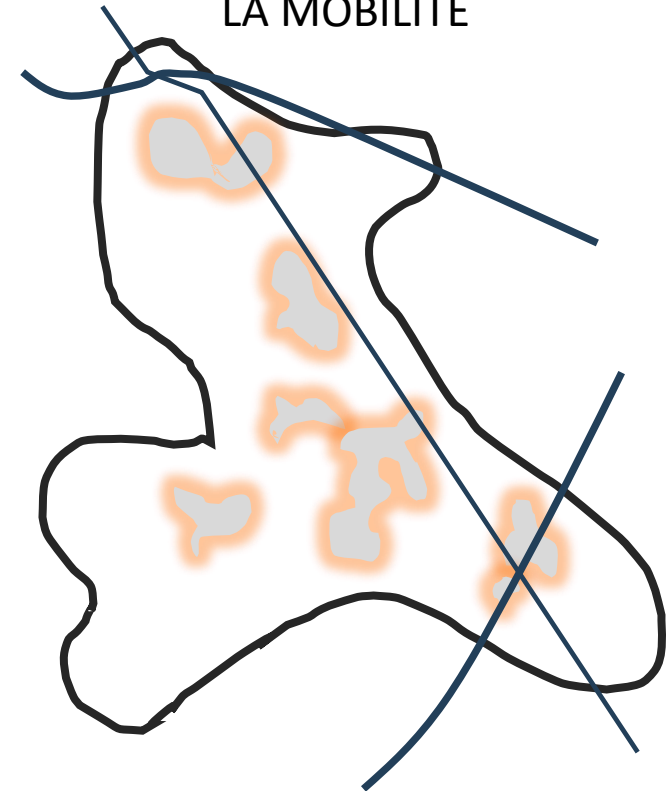
CADRE BATI- DIMENSION
HUMAINE ET SOCIALE



CADRE NATUREL – CONTRAINTES
ET POTENTIALITES

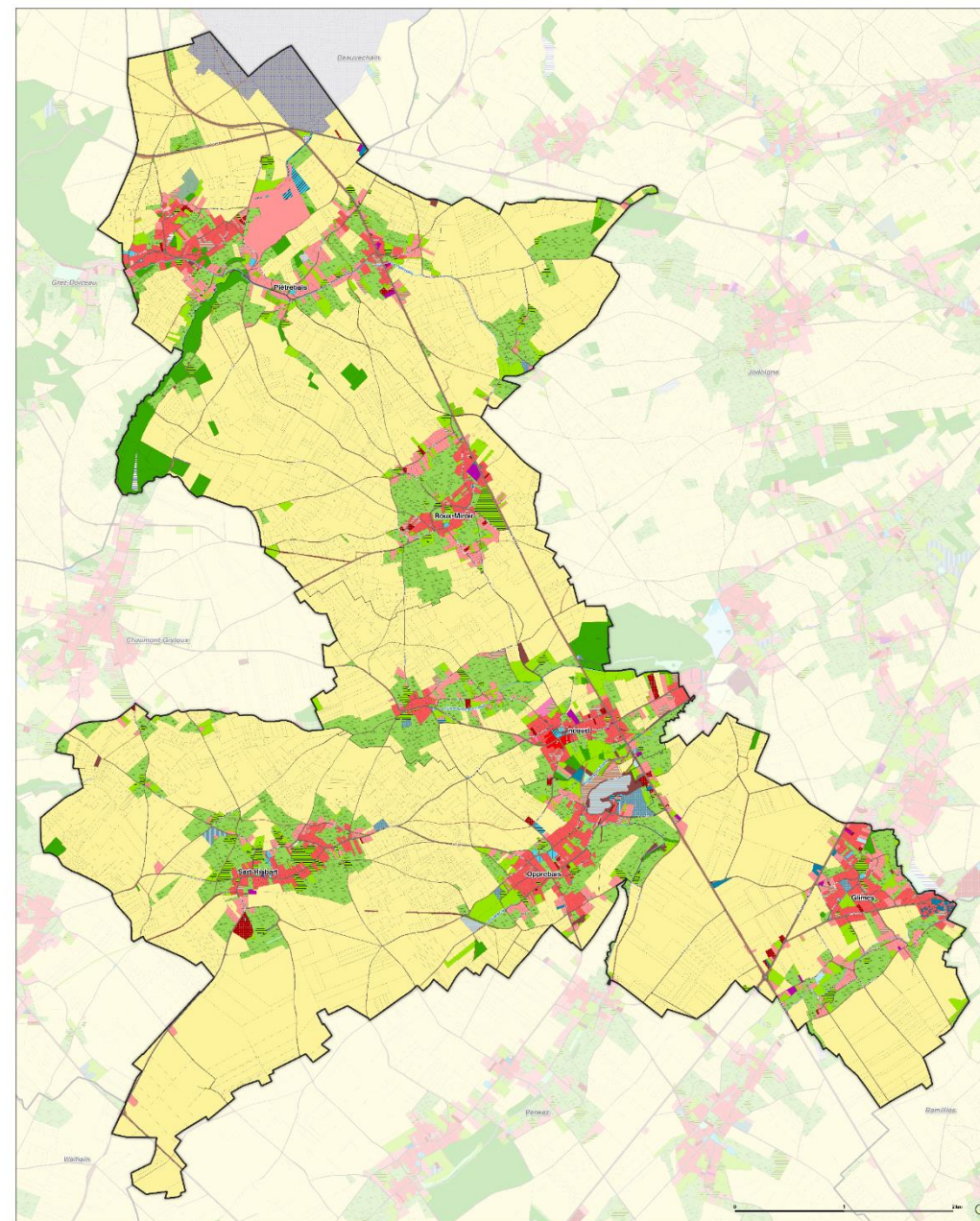
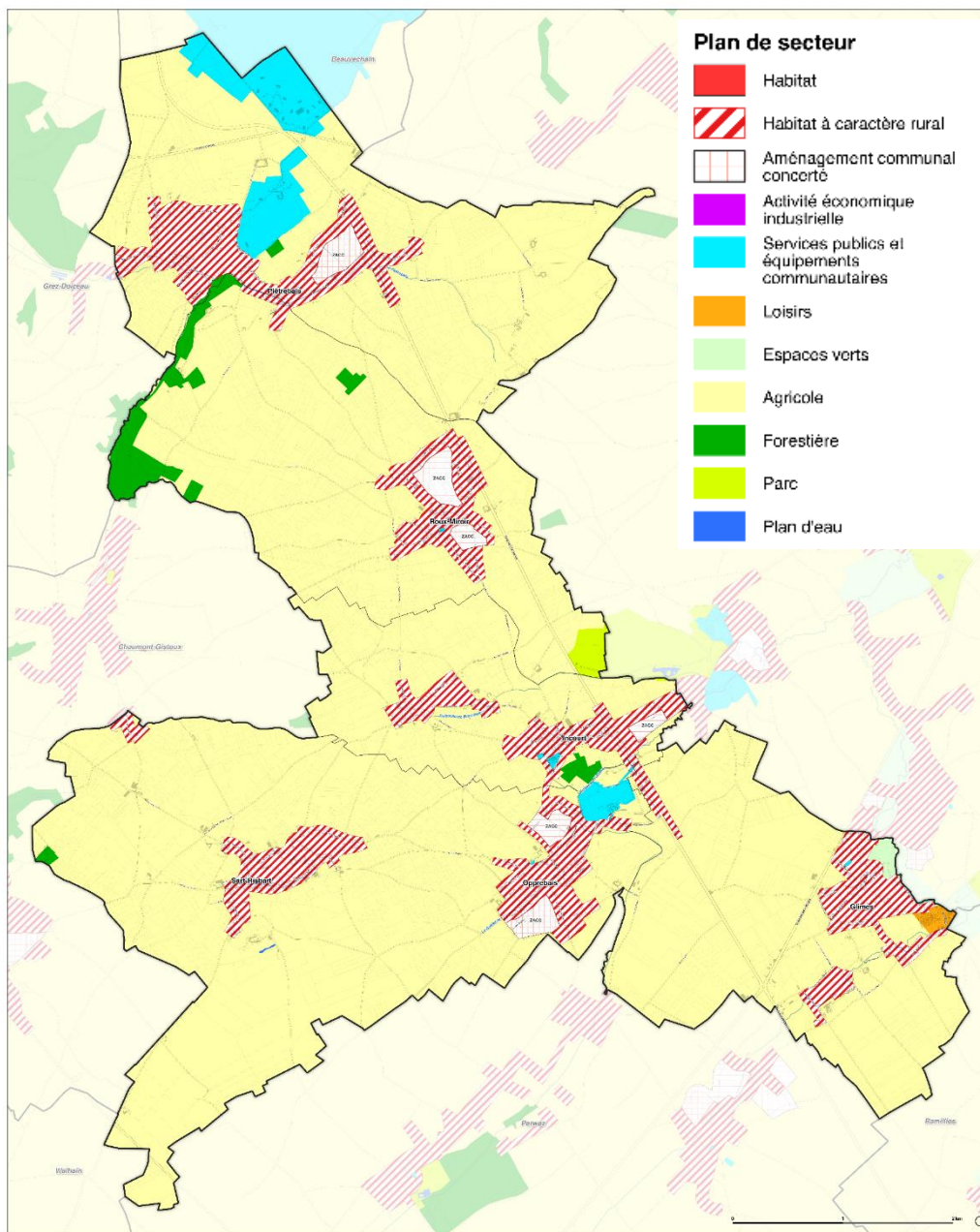


LES CONNEXIONS -
LA MOBILITE

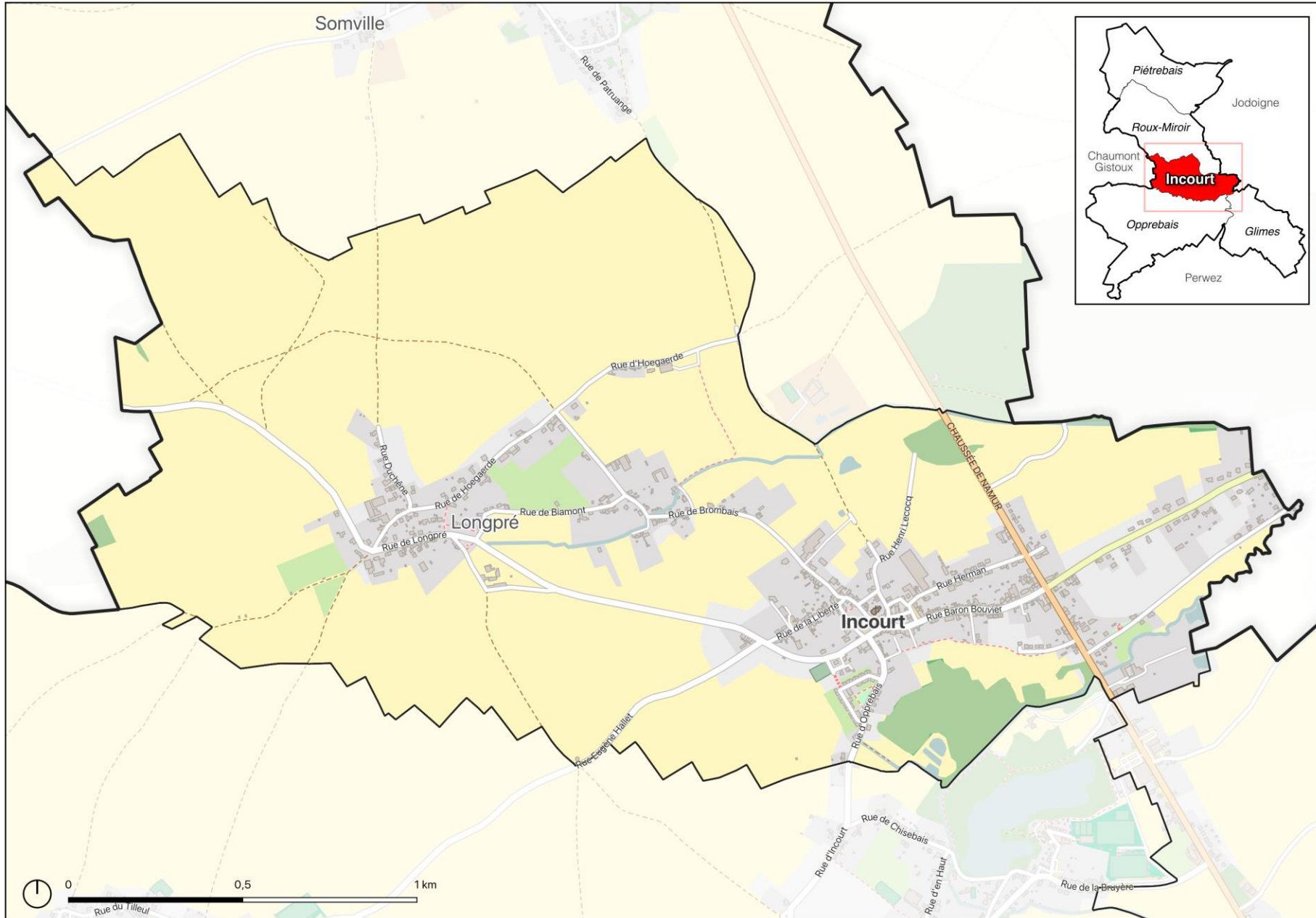


PRESENTATION GENERALE

- Une identité résolument rurale, préservée et hautement qualitative en terme de cadre de vie
- Depuis 30 ans les Programmes communaux de Développement rural - PCDR ont contribué au renforcement du milieu rural

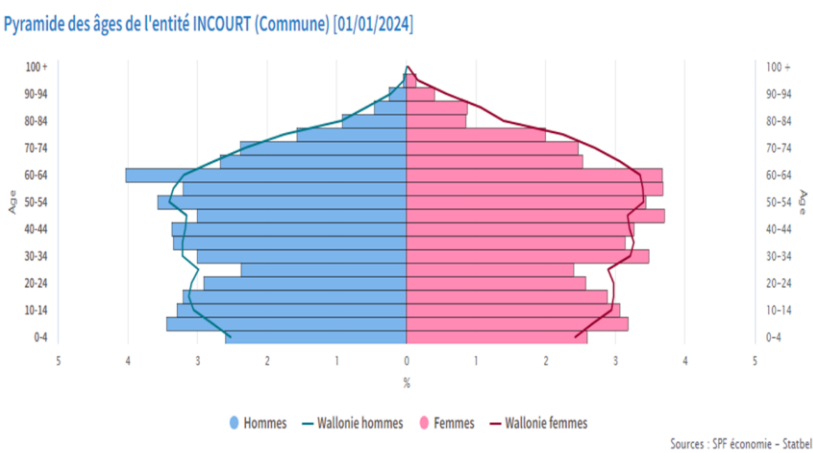
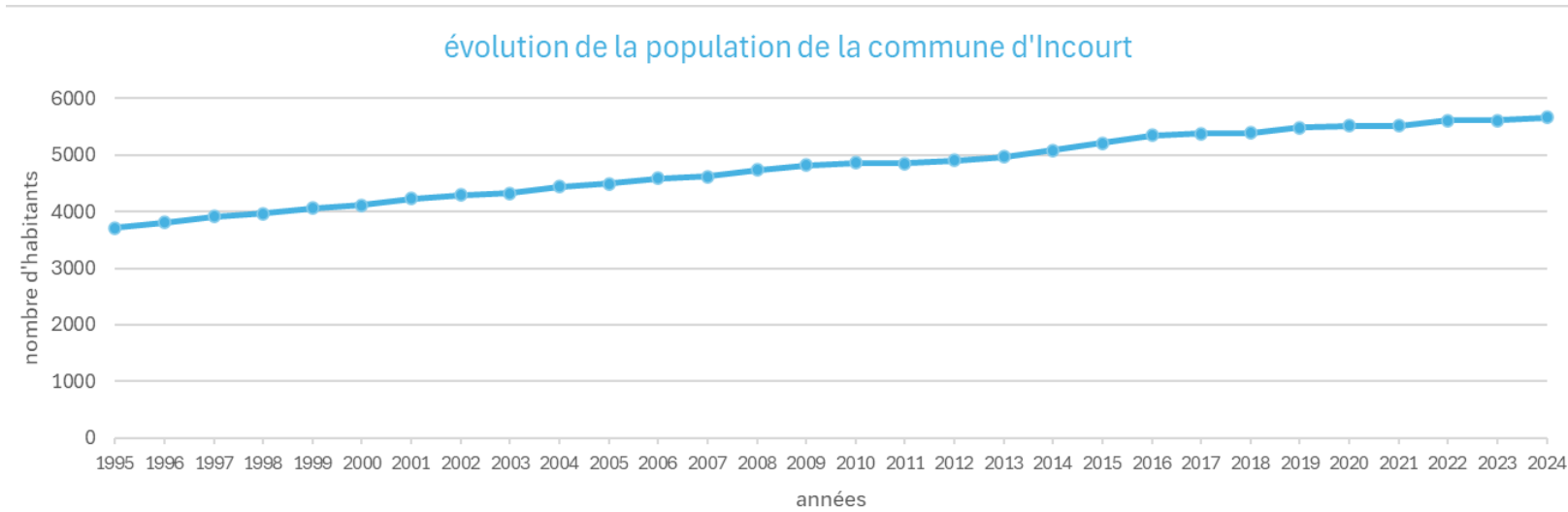


PRESENTATION GENERALE

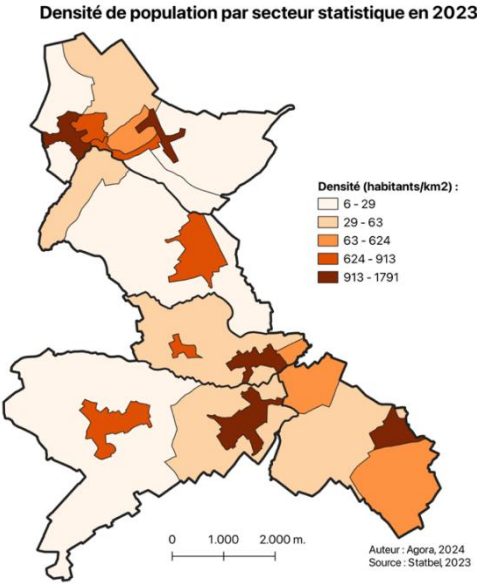


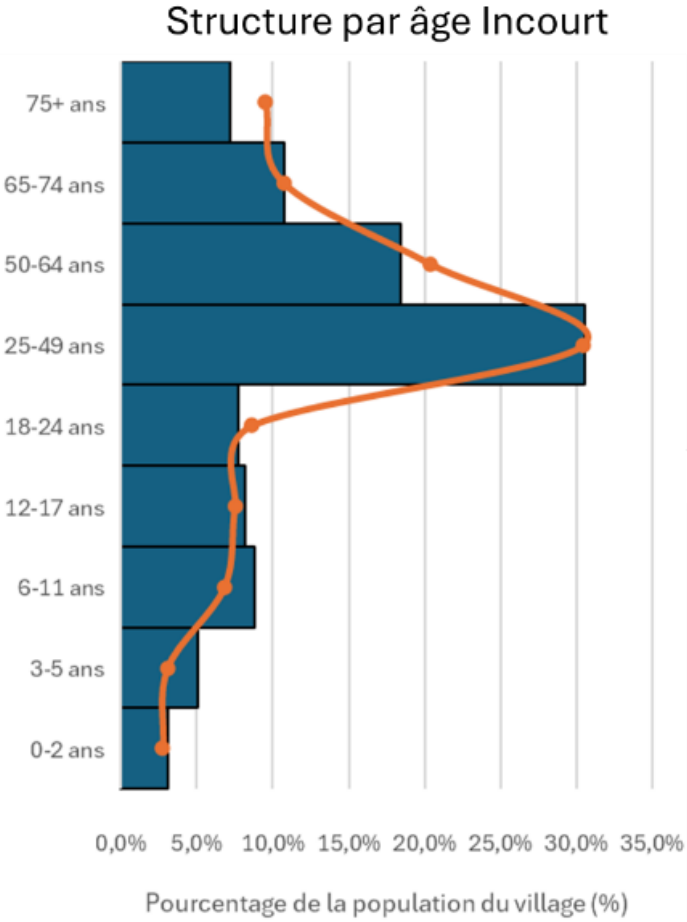
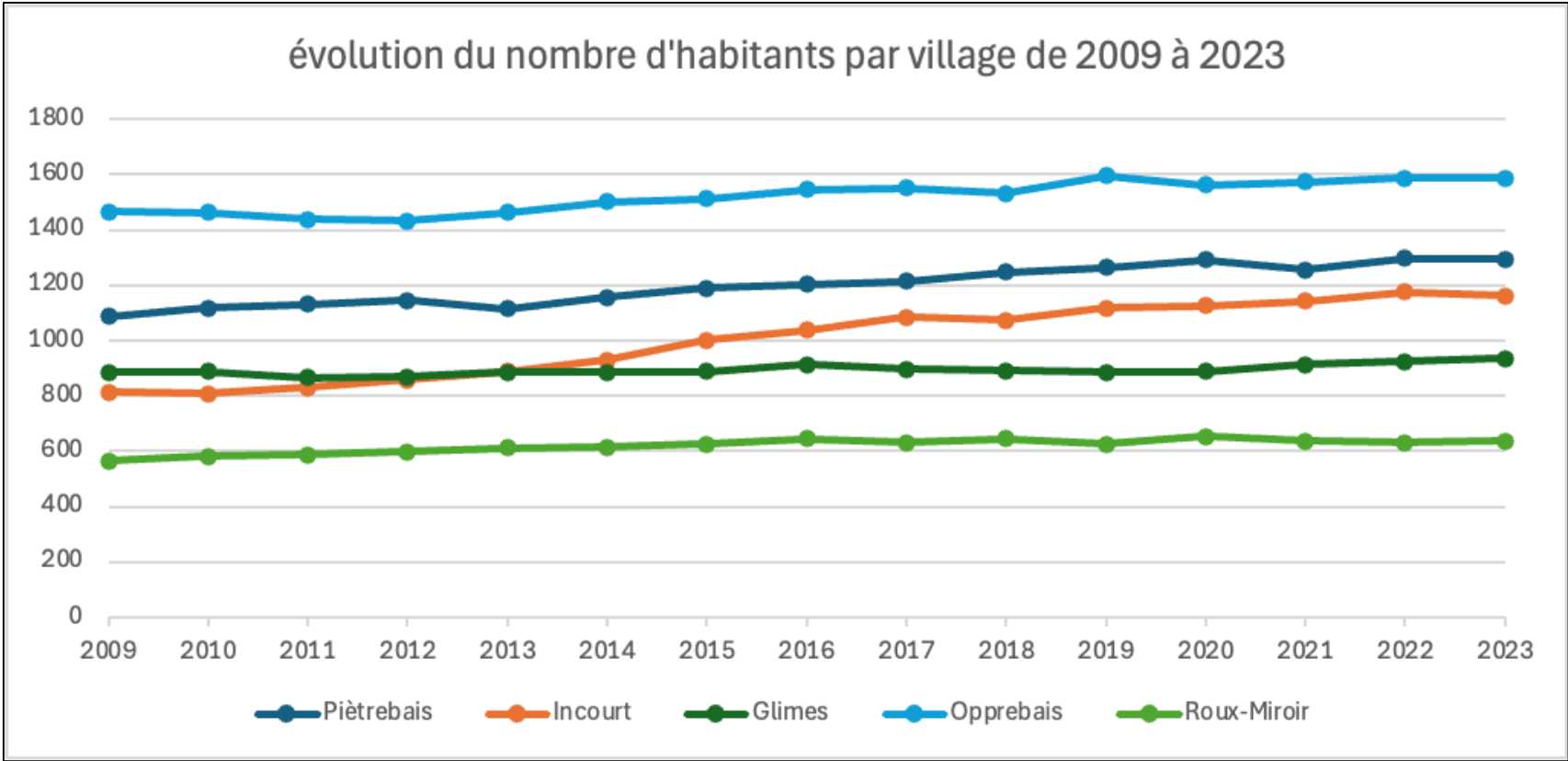
CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

Au 1 janvier 2024, la commune comptait 5.662 habitants.

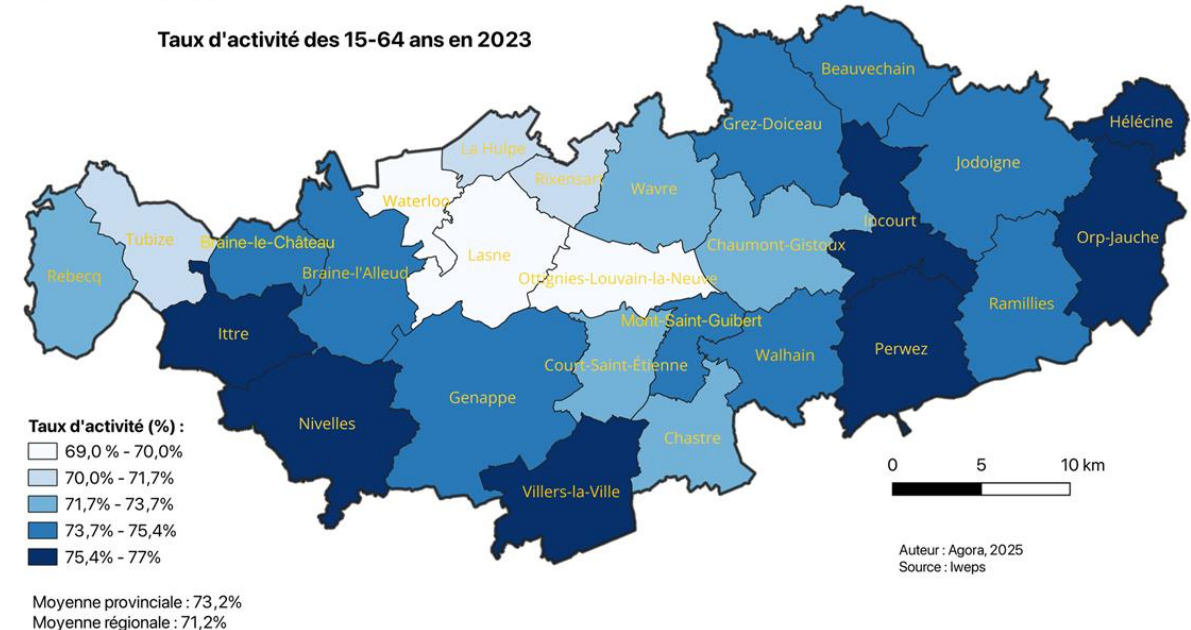
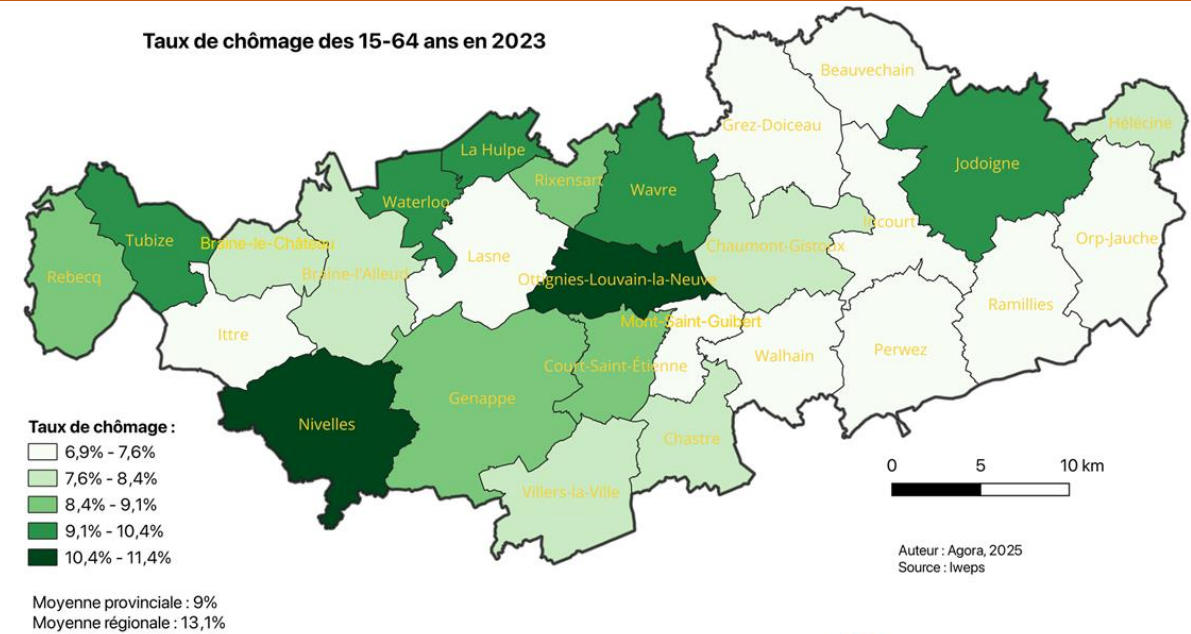


	2024	2041 (linéaire)	2041 (IWEPS)	Taux de croissance (linéaire)	Taux de croissance (IWEPS)
Population	5.662	6.827	7.195	+20,7%	+21,6%
Nombre de ménage	2.351	2.901	2.817	+23,4%	+19,8%





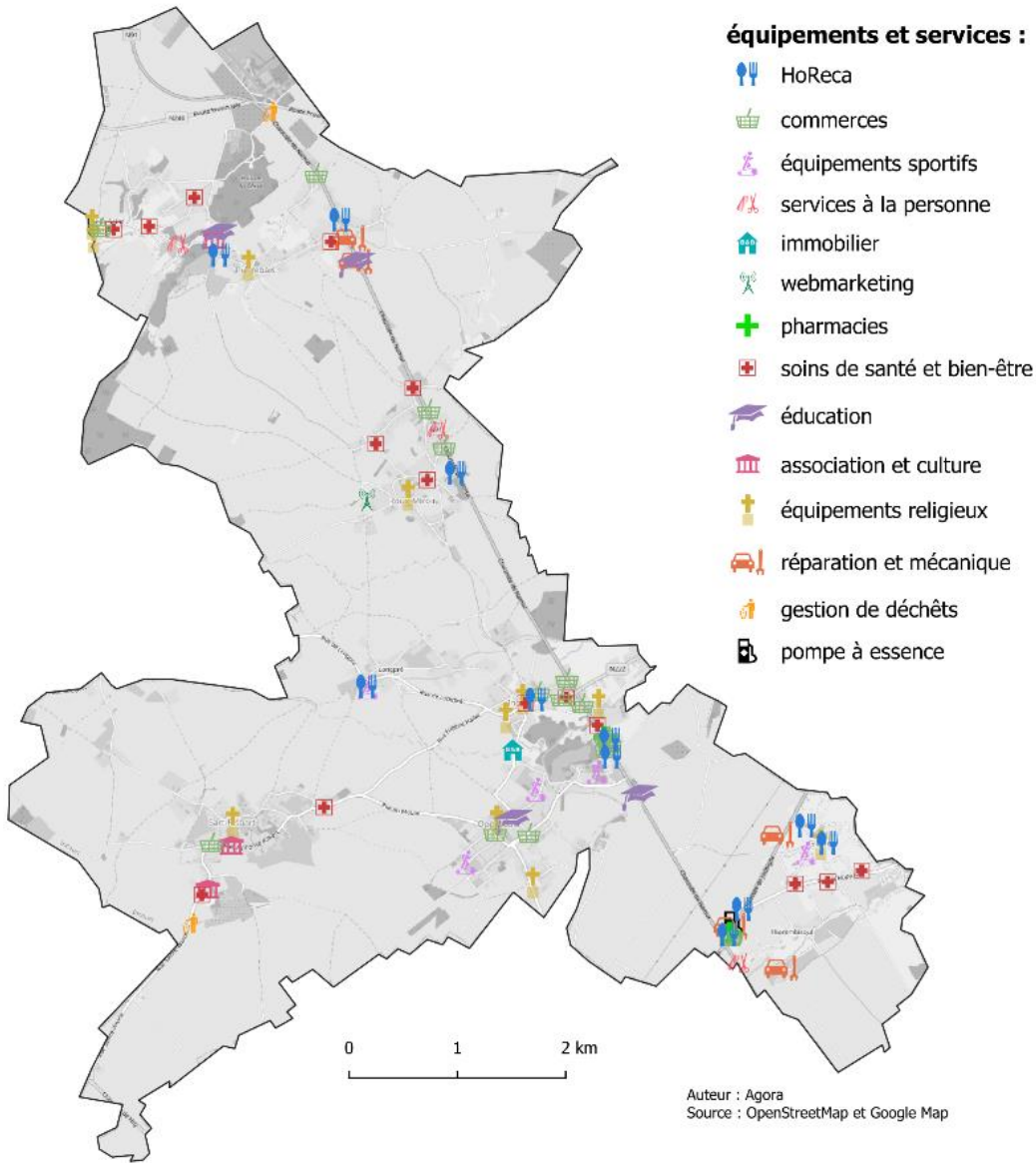
- Taux de chômage faible : 7,3 %
- Moyenne provinciale : 9%
- Moyenne en Région wallonne: 13,1% en 2023



CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

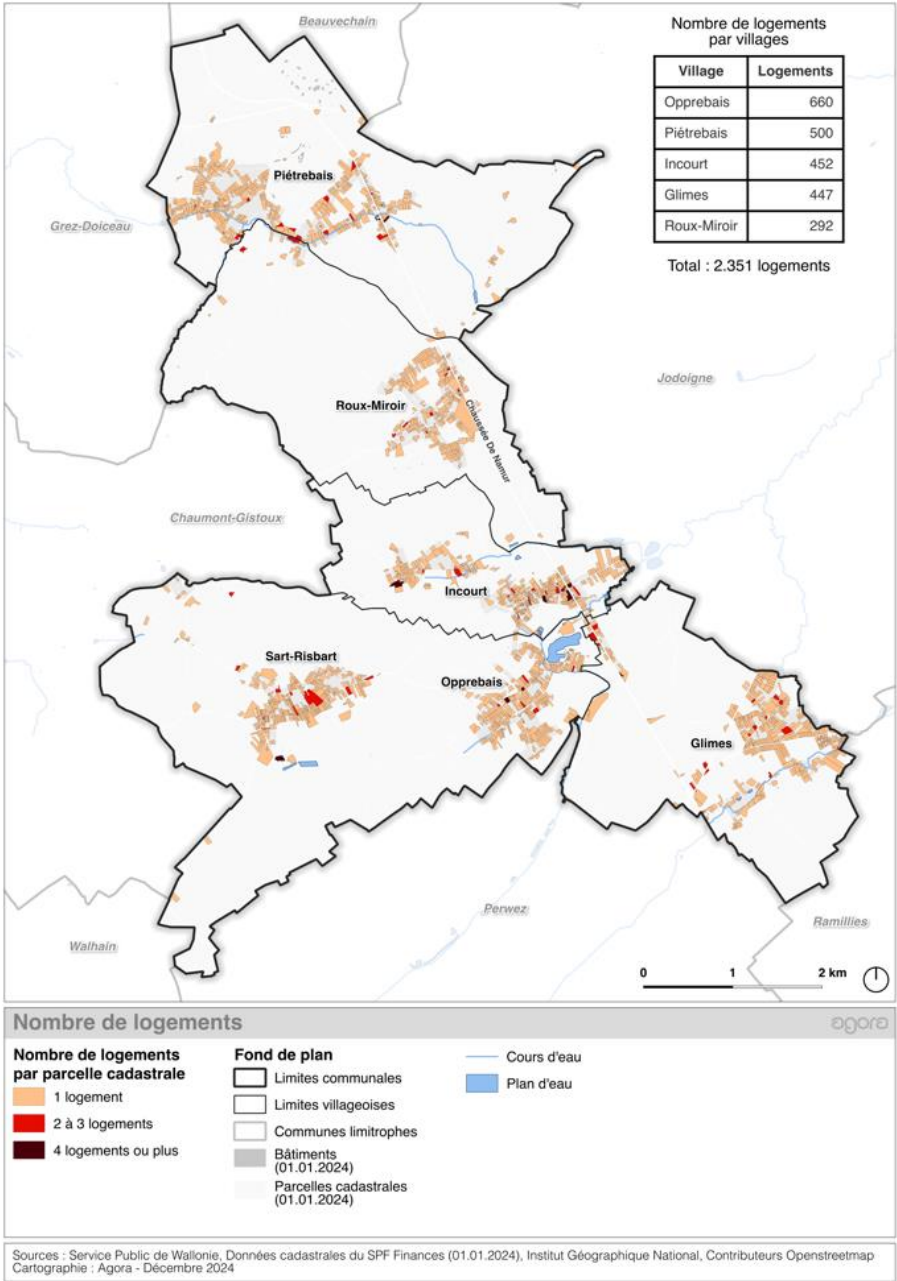
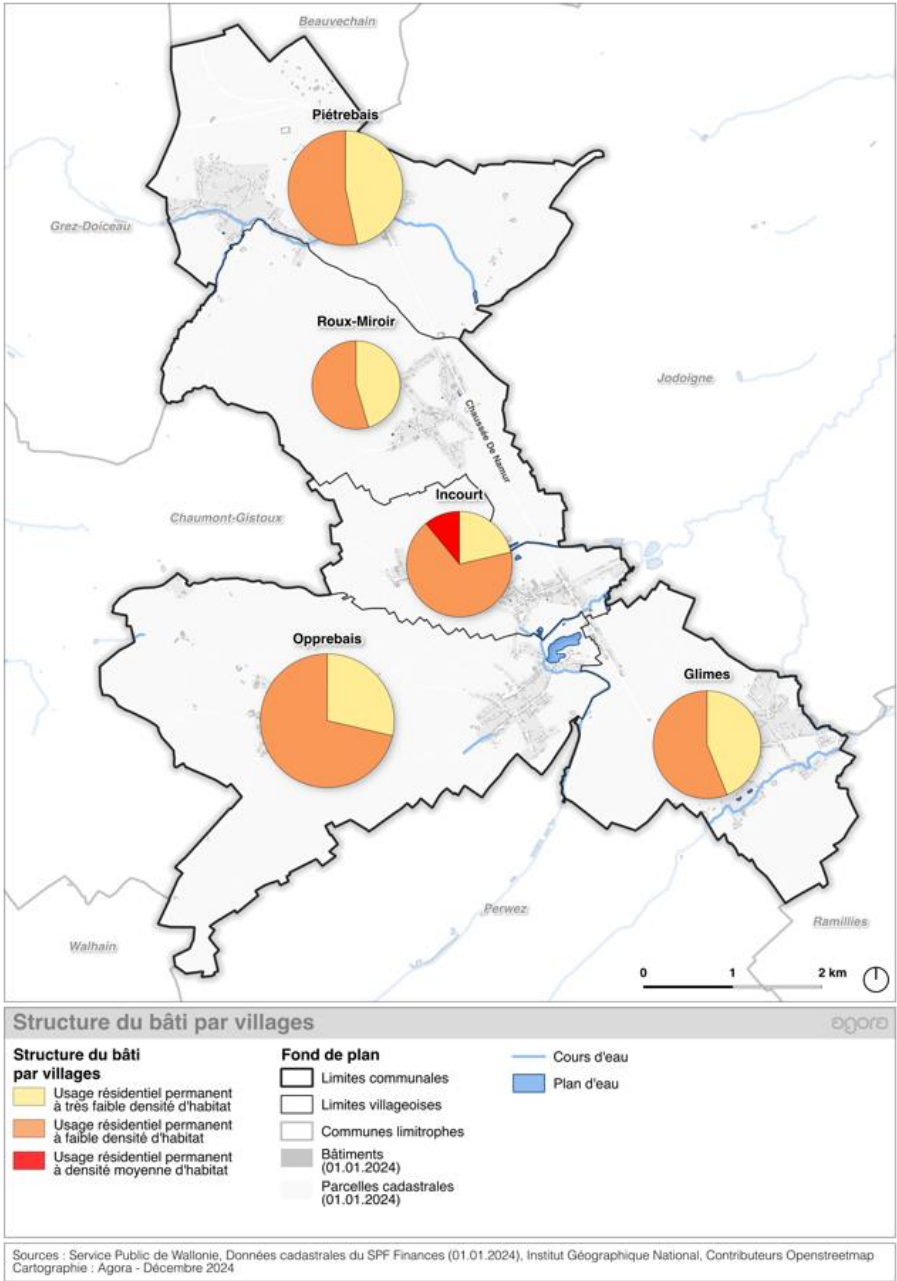
Équipements et services	Nombre recensé
HoReCa	11
Commerces	18
Équipements sportifs	5
Services à la personne	4
Immobilier	1
Webmarketing	1
Pharmacies	2
Soins de santé et bien-être	15
Éducation	4
Association et culture	3
Équipements religieux	11
Réparation mécanique	5
Gestion des déchets	2
Pompe à essence	1
Total	83

équipements et services de la commune d'Incourt en 2025

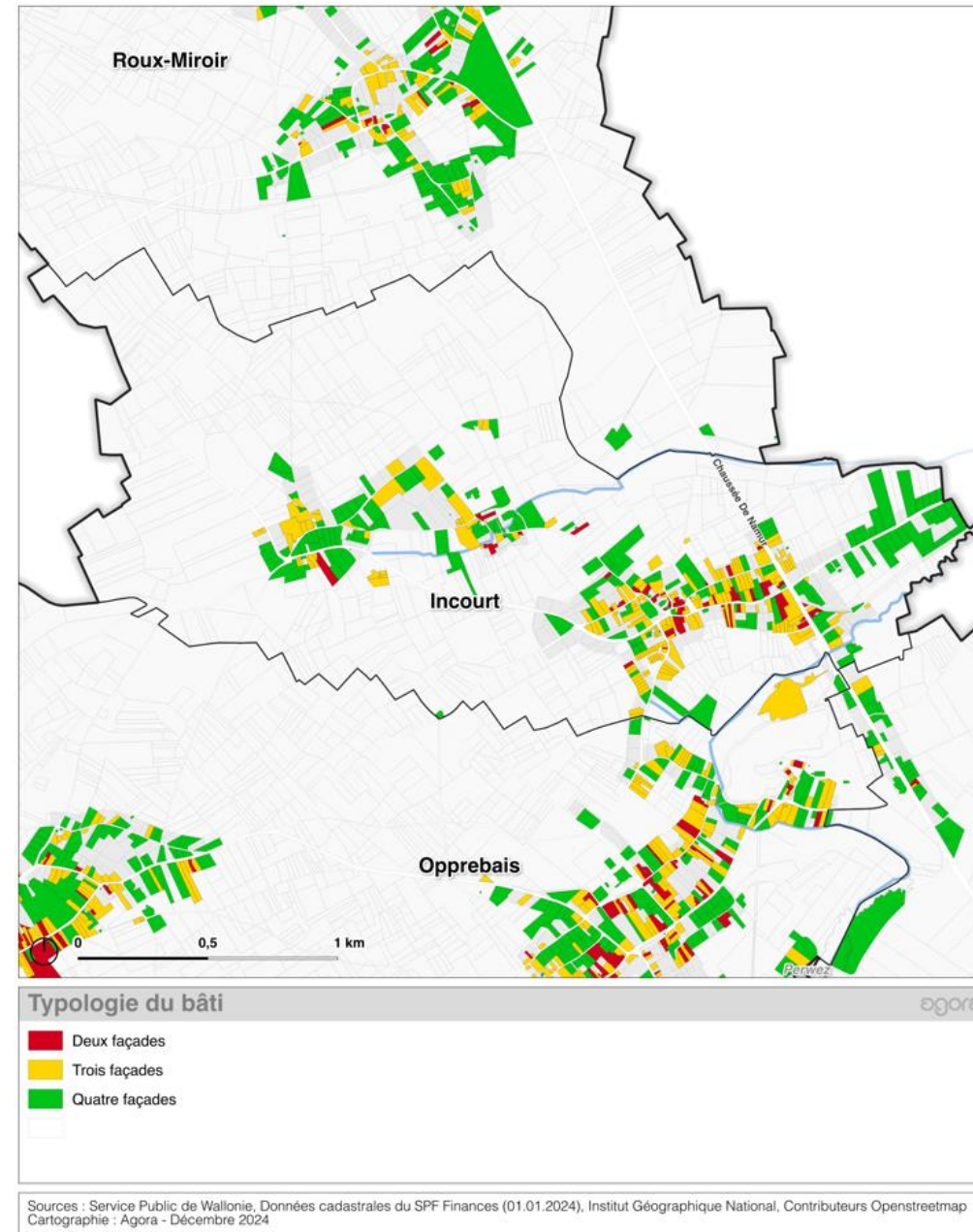
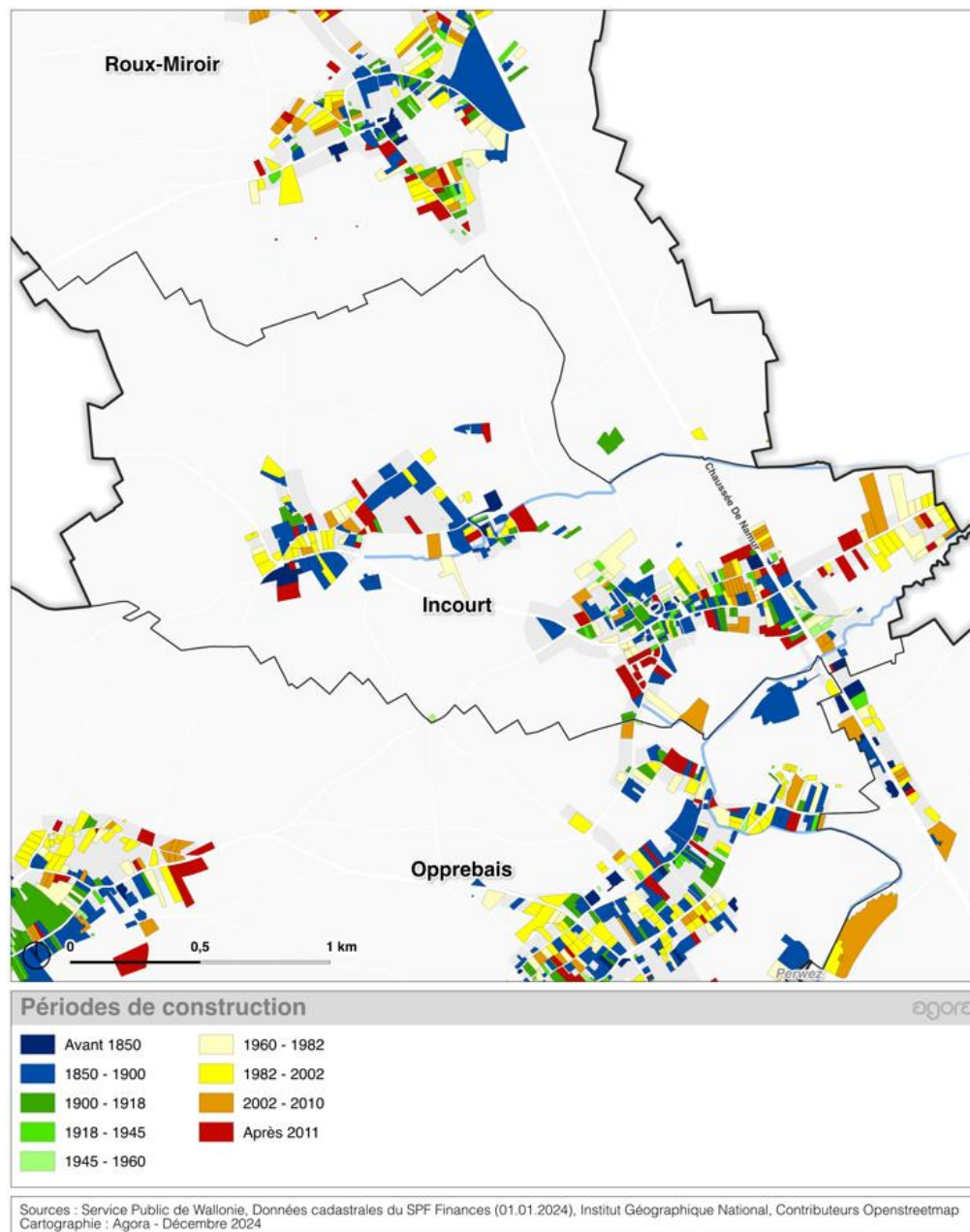


CADRE BATI - DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

- Le développement résidentiel est marqué par un équilibre entre des développements récents à faible densité et des noyaux historiques plus compacts.
- Cette structuration influence les enjeux en matière de gestion du foncier, d'intégration architecturale et de préservation du cadre rural.
- Taux d'urbanisation relativement modéré comparé aux pôles urbains plus denses.

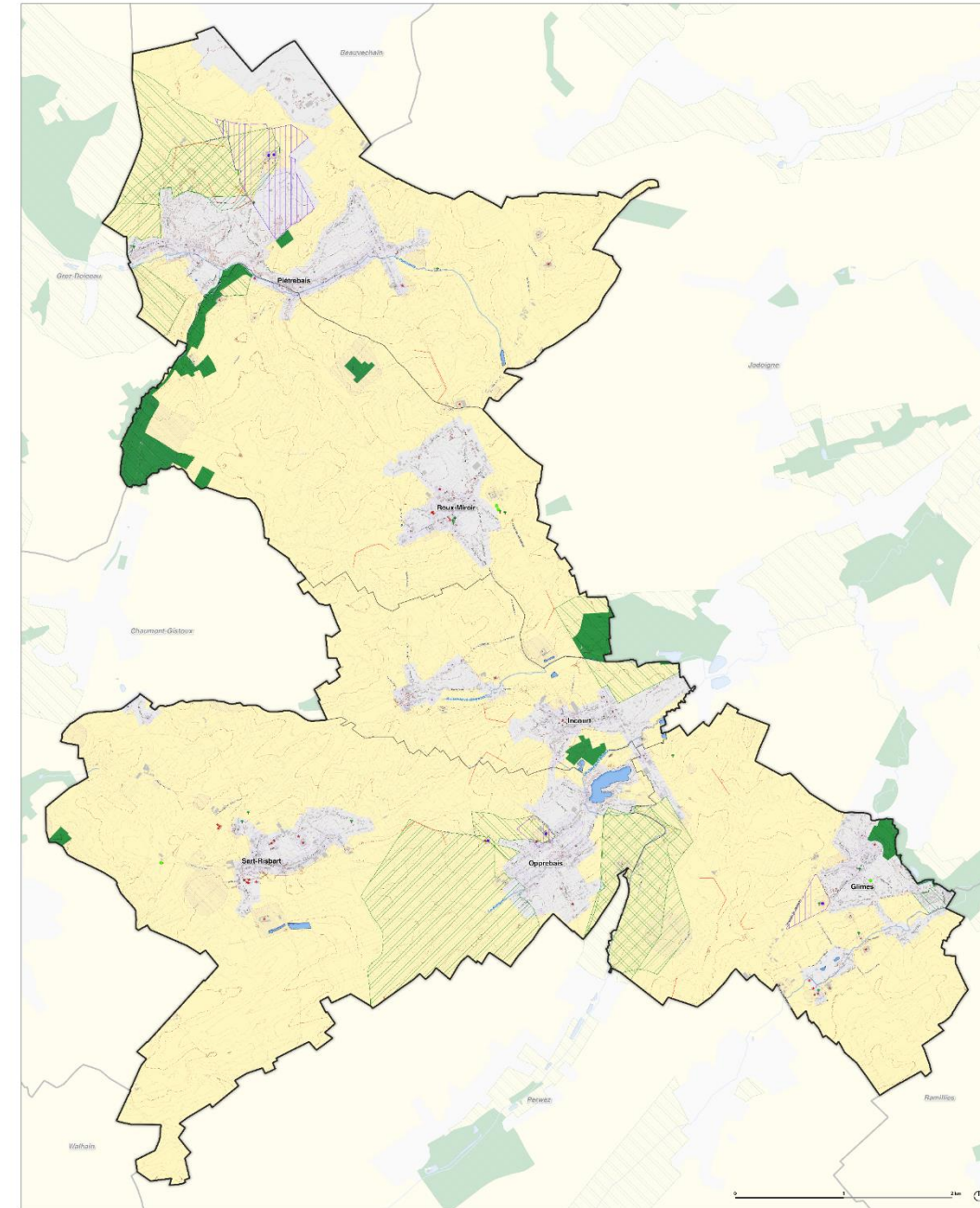


- Tissu bâti ancien structuré autour de son centre historique, (certaines habitations datent de 1850).
- La majorité des bâtiments datent du XXe siècle, avec une urbanisation marquée entre 1945 et 2002.
- Cette période a vu l'apparition de nouveaux lotissements en périphérie, modifiant la structure originelle du village.
- Depuis 2010, quelques développements ponctuels sont visibles, mais ils restent limités par la volonté de conserver une certaine cohérence urbaine.



CADRE NATUREL - DIMENSION PHYSIQUE

- Une **présence très marquée des terres agricoles**,
- Quelques **périmètres d'intérêt paysager**



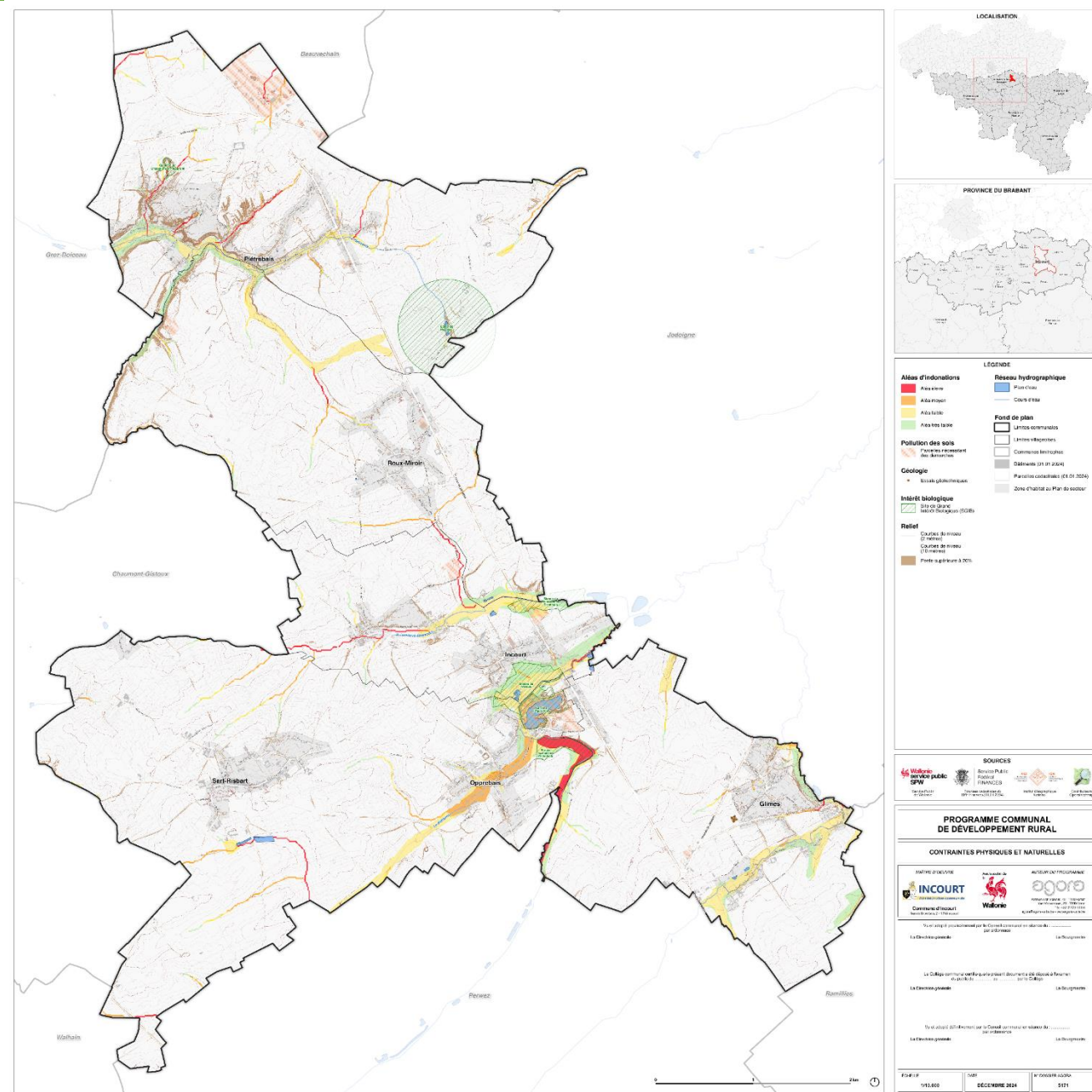
CADRE NATUREL - DIMENSION PHYSIQUE

De manière générale, le relief en plateaux de la commune d'Incourt est assez peu accidenté, à l'exception des vallées creusées par le **réseau hydrographique**.

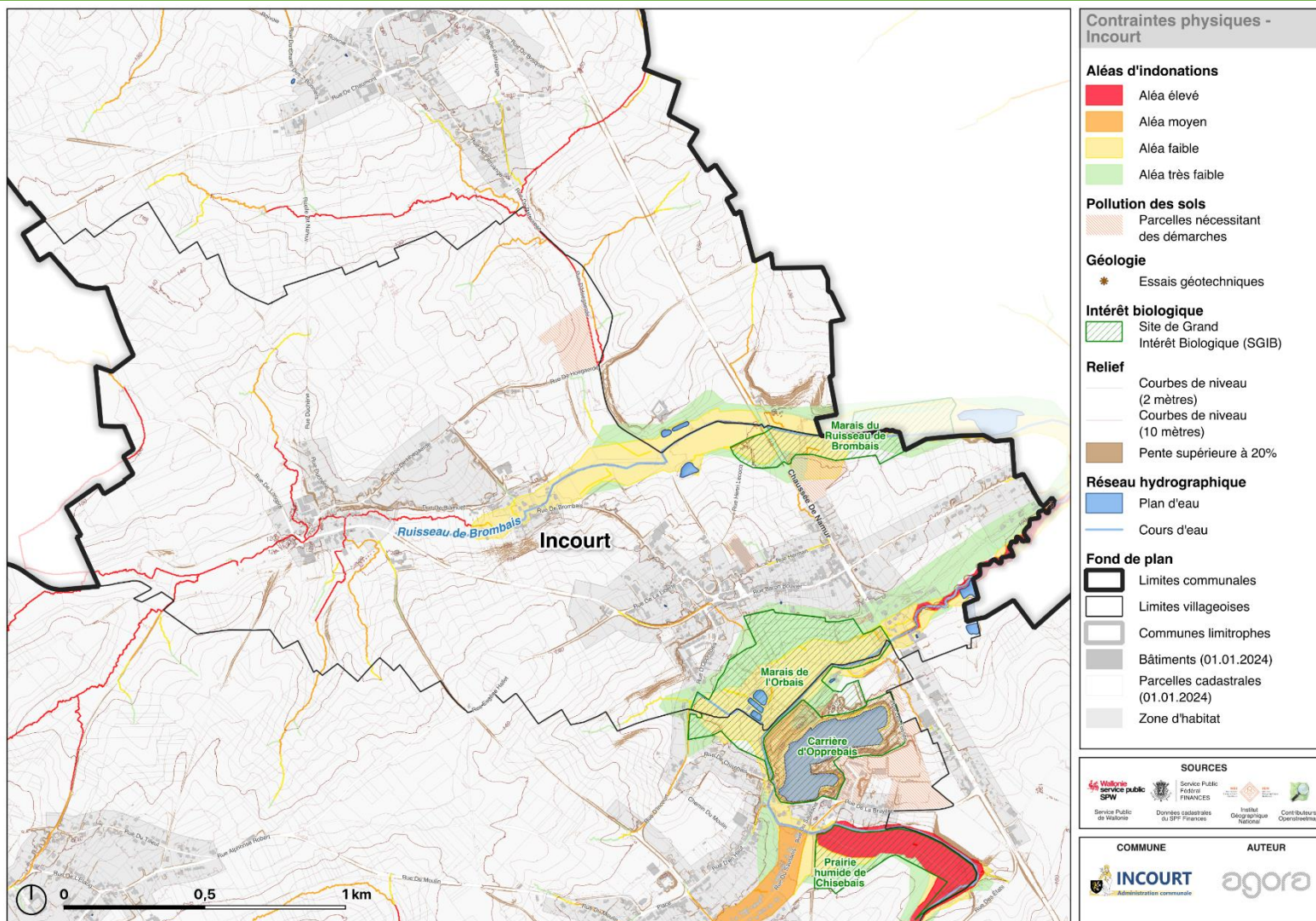
- **le ruisseau de l'Orbais (4.532 m)**
- le Roberniu (3.715 m) en partie voûté
- Le ruisseau de Brombais (2.003 m)
- le Piétrebais (2.688 m)
- le Thorembais (2.158 m).
- la Grande Gette (466 m), cours d'eau non-navigable de 1ere catégorie.

Divers points d'eau :

- Le plan d'eau de la carrière inondée d'Opprebais ;
- Un plan d'eau au hameau d'Alliébroux, en aval de la source du Piétrebais, à Roux-Miroir, et qui joue le rôle de tampon en période de crue ;
- Un plan d'eau le long du Brombais, au niveau de Dongelberg
- Des étangs privés à Glimes.



- à l'ouest du village, à proximité de la frontière avec Chaumont Gistoux.
- ouest du village d'Incourt
- Une partie de la rue de Pâturage est également concernée mais aucune habitation n'y est localisée.

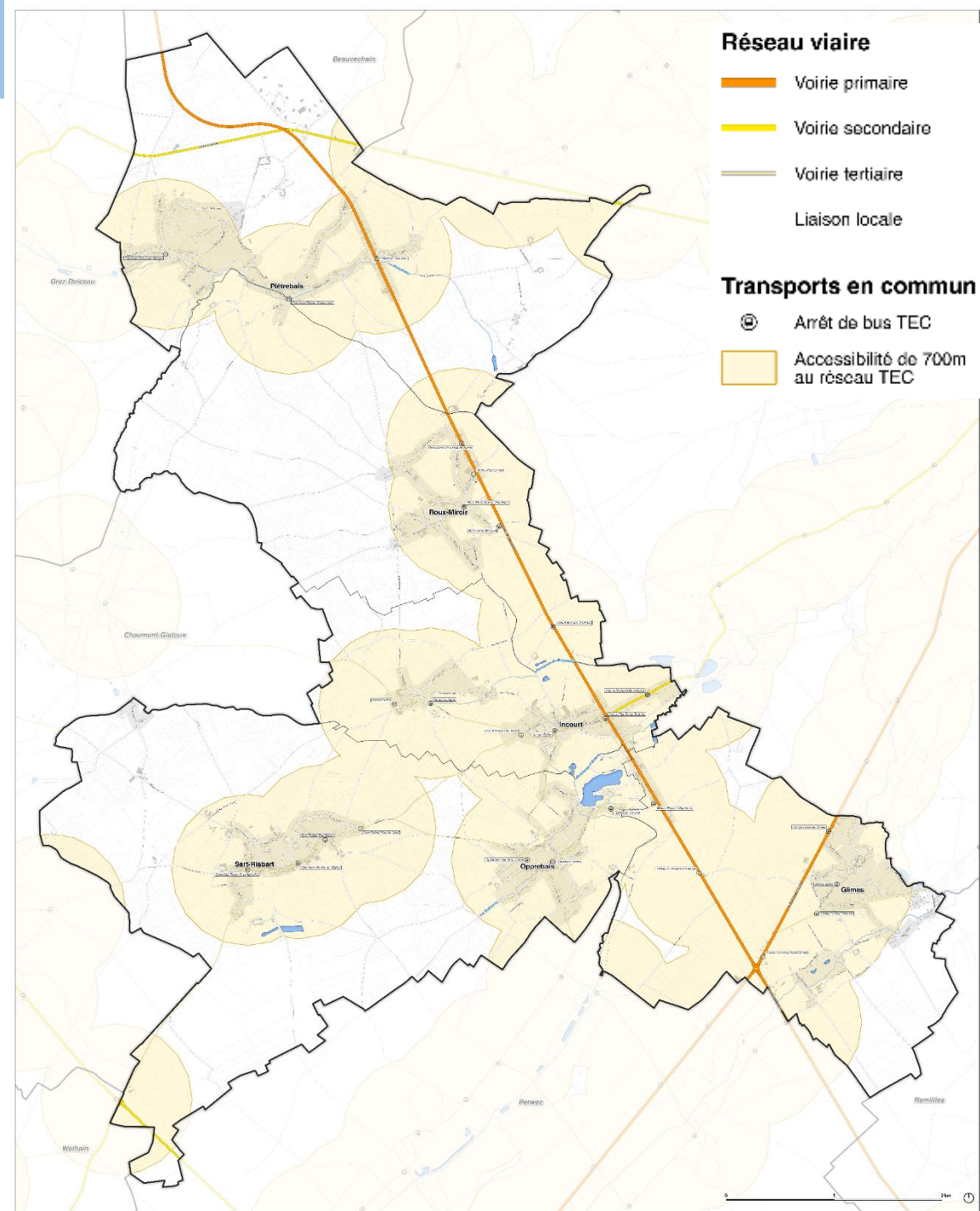
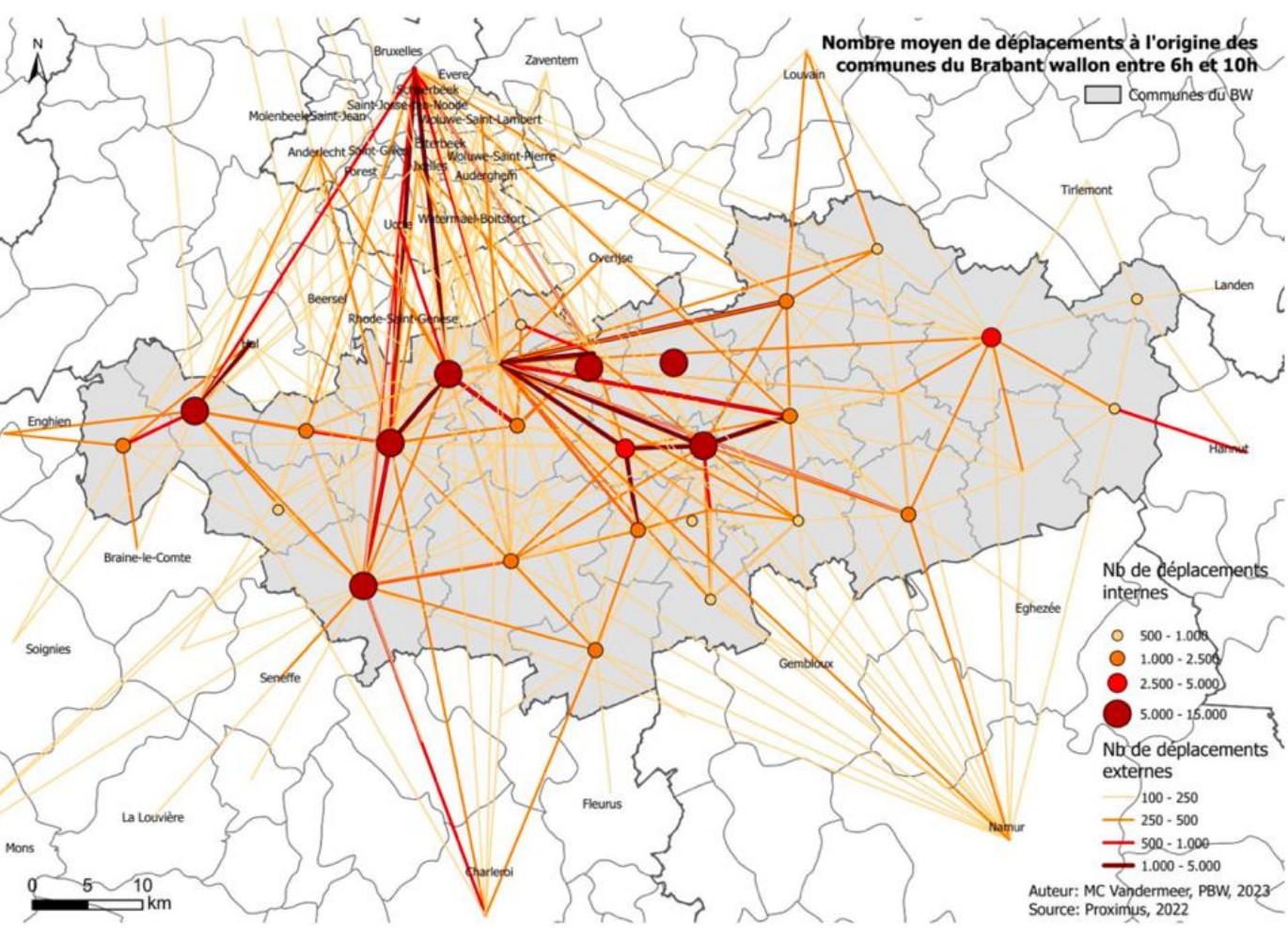


Selon les informations disponibles à ce jour, le village d'Incourt n'est pas équipé de dispositifs de lutte contre les inondations. Toutefois, la Province envisage d'aménager une « Zone Inondable Temporaire » (ZIT) au niveau de l'Orbais, À noter que l'ancien PCDR indiquait la nécessité d'aménager un bassin d'orage aux abords de la rue de Longpré, particulièrement concernée par des risques d'inondation par ruissellement. A l'heure actuelle, aucun bassin d'orage n'est renseigné dans le village.

LES CONNEXIONS - LA MOBILITE

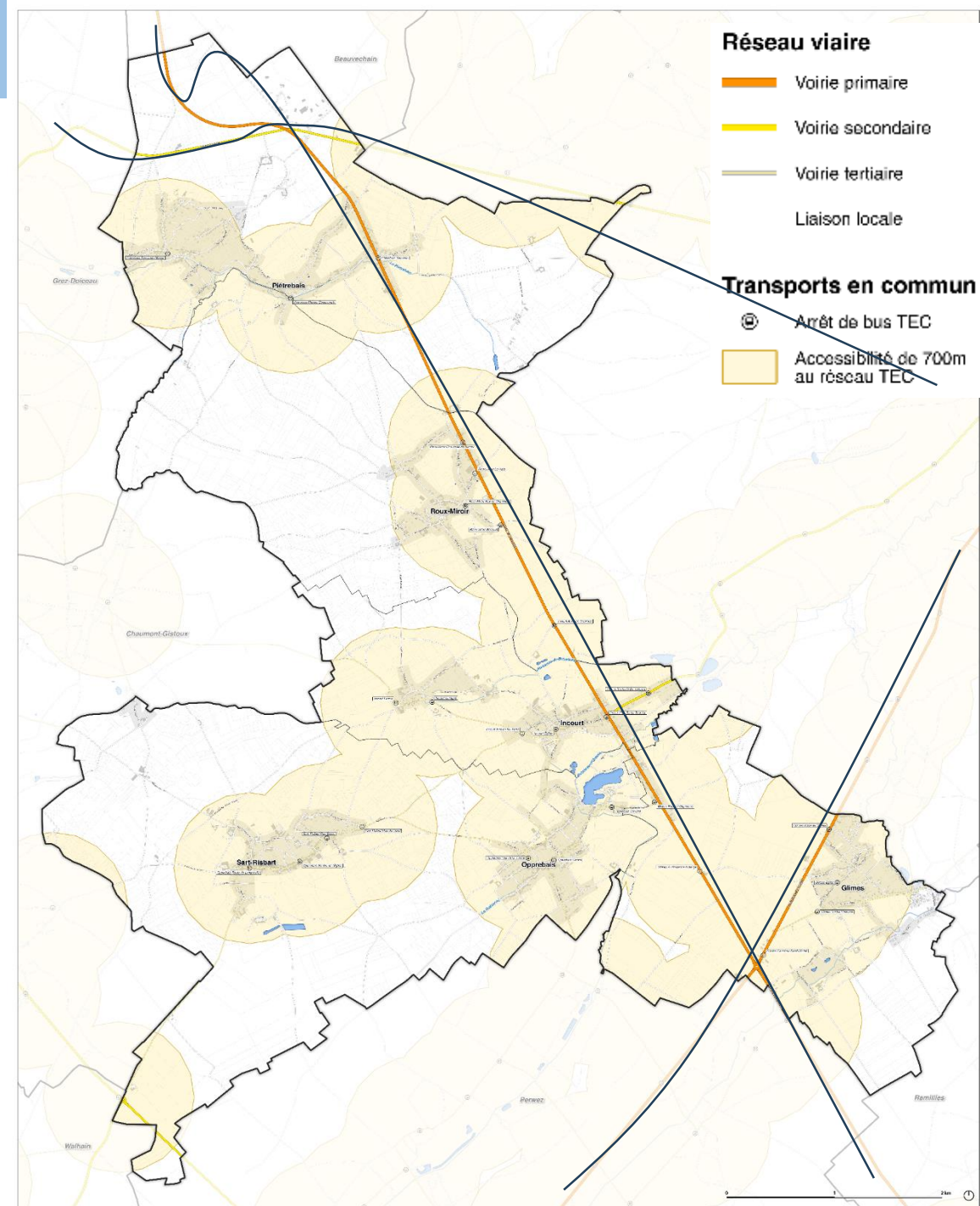
En 2021, **plus de 85 % des trajets domicile-travail s'effectuent en voiture**, un chiffre légèrement en hausse par rapport à 2014.

+ Diminution de l'usage des transports en commun et du covoiturage

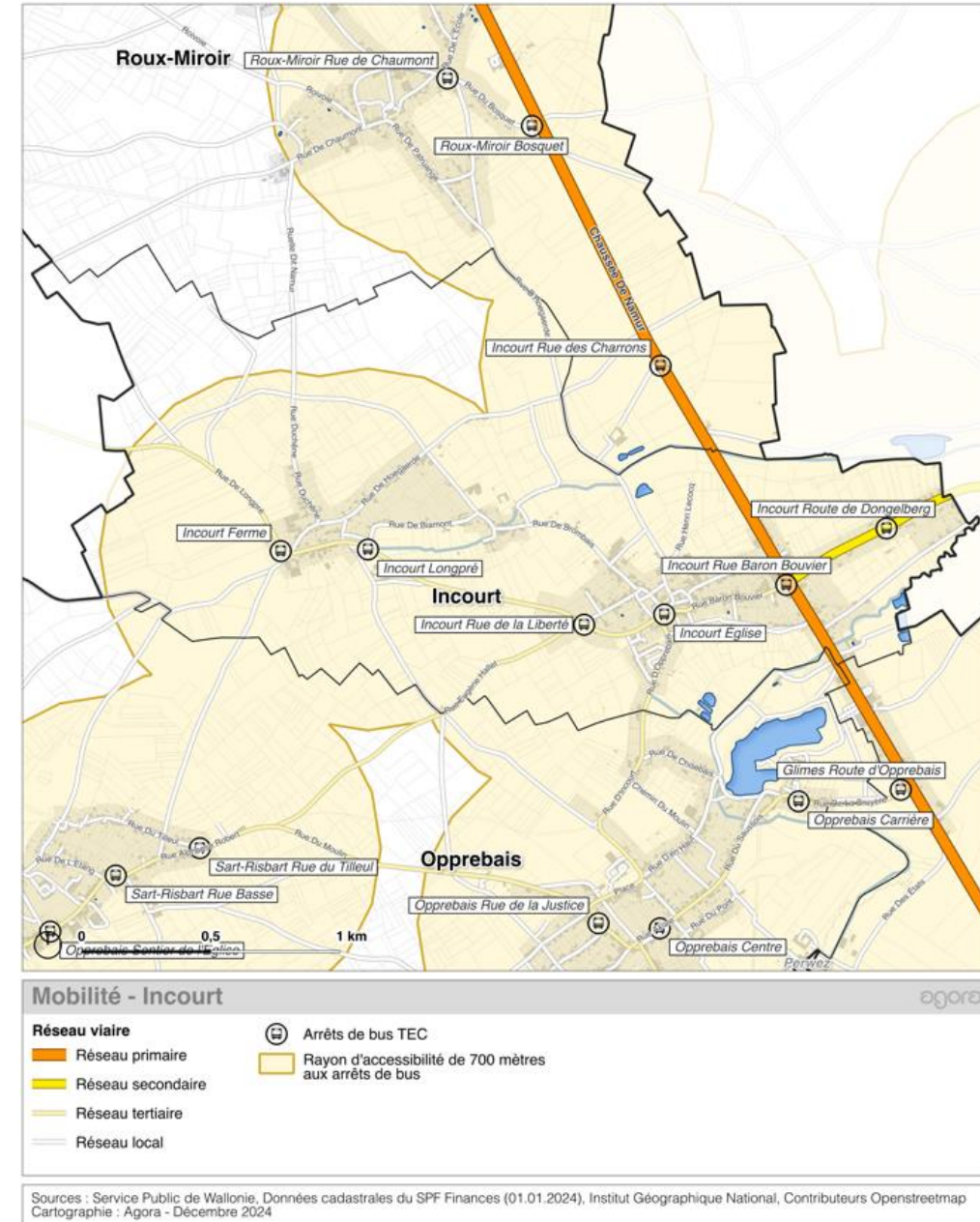


LES CONNEXIONS - LA MOBILITE

- **Une forte dépendance à la voiture** : 85 % des trajets domicile-travail se font en voiture, avec peu de déplacements internes.
- **Une diversité des destinations** : les flux se répartissent vers plusieurs pôles régionaux (Jodoigne, Perwez, Wavre) sans polarisation marquée.
- **Un réseau routier structurant** : la Chaussée de Namur (N91) et d'autres axes secondaires assurent une bonne accessibilité régionale.
- **Un réseau cyclable en place mais à sécuriser** : des itinéraires existent à différentes échelles (nationale, régionale, locale) mais nécessitent des aménagements pour assurer une continuité et une meilleure sécurité.



- Incourt bénéficie d'une position stratégique dans la commune, notamment grâce à la **Chaussée de Namur (N91)**, un axe structurant reliant le Brabant wallon à la province de Namur.
- Cet axe favorise les déplacements régionaux et intercommunaux, notamment vers **Wavre et Perwez**.
- Le réseau tertiaire permet de relier les différents quartiers résidentiels et facilite les **connexions avec les villages voisins**.
- **L'offre en transports en commun est relativement bien structurée** autour du centre d'Incourt, avec plusieurs arrêts de bus TEC bien répartis, notamment près de l'église et des principaux axes routiers.



*Merci Pour Votre
Attention*

10/10/2011



3. Vos réactions et vos premières idées de projets



Comment allons-nous travailler ?



Durée et matériel

75 minutes - 3 thématiques : 1 thématique par panneau

Le cadre de vie

Travailler, se déplacer et consommer

Vivre ensemble

Travail en sous-groupes – 45'

Une table = un panneau

- Alimenter le contenu
- Discuter et échanger
- Prendre connaissance des apports des autres
- Valider ou non les apports

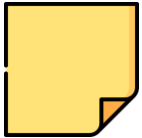
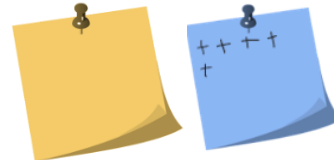
En plénière – 30'

Exposition des panneaux et conclusion

Désigner un rapporteur

Comment allons-nous travailler ?

Consignes

- Alimenter les cases :
 - Continuer à....
 - Plus de
 - Moins de
 - Commencer à
 - Arrêter de
- Utiliser un post-it jaune pour écrire vos commentaires et coller dans la case correspondante 
- Utiliser un post-it bleu pour accentuer une idée en y ajoutant un + / A coller à côté de l'idée correspondante 
- Pour être lu (et compris) merci d'écrire lisiblement 😊

Comment allons-nous travailler ?

Répartition en sous-groupes

- Maximum 6-8 personnes par table
- Les élus du conseil communal ne se joindront pas aux tables afin de laisser la parole aux citoyens



Après 15 minutes, changement de table



4. Appel à candidature pour la CLDR



Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

➤ Réunions d'info-consultations villageoise :

- **Incourt** : mardi **25 mars, 19h30** – Maison de village d'Incourt
- **Piétrebais** : Mercredi **02 avril, 19h30** – Salle communale de Piétrebais
- **Opprebais** : Jeudi **10 avril, 19h30** – Espace Corlier
- **Sart-Risbart** : Mardi **15 avril, 19h30** – Maison de village de Sart-Risbart
- **Roux-Miroir** : Jeudi **24 avril, 20h00** – Maison de village de Roux-Miroir
- **Glimes** : Lundi **28 avril, 19h30** – Maison de village de Glimes



➤ Consultation du secteur associatif : Mardi **06 mai, 19h30** – Centre du Patrimoine et de la Ruralité

➔ Du **25/03/25** au **06/05/25**

Etapes de mise en route de l'élaboration

Consultations de la population

- **Enquête en ligne (version papier disponible) : ouverte jusqu'au 15 mai**



www.odrincourt.info



Les actualités de l'ODR

Bienvenue sur le site de l'Opération de Développement Rural
de la Commune d'Incourt

INCOURT
Opération de Développement Rural

Consultations Citoyennes

Mars - Avril 2025

Venez donner votre avis sur VOTRE commune et VOTRE village lors de l'une des consultations citoyennes !

Incourt : Mardi **25 mars, 19h30** - Maison de village d'Incourt
Piètrebais : Mercredi **02 avril, 19h30** - Salle communale de Piètrebais
Opprebais : Jeudi **10 avril, 19h30** - Espace Corlier
Sart-Risbart : Mardi **15 avril, 19h30** - Maison de village de Sart-Risbart
Roux-Miroir : Jeudi **24 avril, 20h00** - Maison de village de Roux-Miroir
Glimes : Lundi **28 avril, 19h30** - Maison de village de Glimes
Secteur associatif : Mardi **06 mai, 19h30** - Centre du Patrimoine et de la Ruralité

An illustration of a rural landscape with rolling green hills, a small white house with a red roof, and some trees. In the foreground, two people (a man and a woman) are shown from the chest up, looking towards the landscape. The INCOURT logo is at the bottom of the illustration.

Vous n'êtes pas disponibles à la consultation qui se déroule dans votre village ? Vous êtes les bienvenus à l'une des 4 autres soirées de consultations.
Aucune date ne vous convient ? Partagez votre avis via le **questionnaire en ligne**.

Etapes de mise en route de l'élaboration

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)



Un lieu de dialogue, de propositions,
d'avis et de co-construction !

- **Organe consultatif** officiel de la Commune chargé de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation du PCDR (60 pers. Max)
- **Moteur du processus participatif** lié au PCDR, elle joue le **rôle de relais** entre la population et les élus **Commission qui remet des avis** pour aider la Commune dans ses choix pour le développement du territoire et la mise en œuvre des projets
- Un **Règlement d'Ordre Intérieur**
- **4 réunions par an** obligatoires
- **Suivi de la participation** : courriers de relance une fois par an aux membres en défaut + appel à candidatures si nécessaire

CANDIDATURE

Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

- <https://www.odrincourt.info/developpez-membre-cldr.html>
- Candidature papier à remettre à M. DECART de l'Administration communale

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Qu'est-ce que la CLDR ?

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est un **organe participatif (une commission d'avis)** composé de mandataires (quart communal) et de représentants de la population **qui souhaitent s'investir dans le développement de leur commune.**

Les membres de la CLDR ont pour objectifs de **jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux et d'accompagner les projets de l'Opération de Développement Rural (ODR)** mis en place par la commune.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) se réunit en moyenne **une fois par mois** afin de co-construire le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** et les futurs projets qui verront le jour dans la dizaine d'années à venir.

Composition

Parmi ses membres, un quart est désigné au sein du Conseil communal, les autres membres représentent les différents villages, les différentes classes d'âge et les différents milieux socio-économiques.

La composition officielle de la CLDR sera disponible ici lorsqu'elle sera constituée.

APPEL À CANDIDATURES

Vous avez envie de rejoindre la dynamique et d'intégrer un groupe de personnes qui co-construisent les projets pour l'avenir d'Incourt ?

Envoyez votre candidature pour devenir membre de la CLDR avant le 18/05/2025

ENVOYER
MA CANDIDATURE





merci

pour votre attention !

Consultation village n°1 – Village d'Incourt / Synthèse des résultats par thématique :

VIVRE ENSEMBLE				
Les éléments en gras apparaissent comme prioritaires aux yeux de la population consultée				
<i>Continuer à :</i>	<i>Plus de :</i>	<i>Commencer à :</i>	<i>Moins de :</i>	<i>Arrêter de :</i>
Développer le sport	Ramassage scolaire durable (covoiturage, pédibus, autres...) +++ - Services pour les aînés - Loisirs, sports, culture	Améliorer la communication : ↳ Dynamisme dans le bulletin communal (Bonjour Incourt) ↳ Information et participation des citoyens (BC, site communal, ...) ↳ Communiquer ailleurs que sur Facebook (ex : valves) - Impliquer davantage la jeunesse et les publics isolés dans la vie communale (via des consultations, mouvements de jeunesse, sports, écoles) Créer des lieux de rencontre ↳ Parc communal ↳ Centre de village/ place de quartier +++ ↳ Fête des voisins +++ ↳ Soirées jeux de société +++ ↳ Pour les jeunes (terrain de sport, ...) Créer des espaces de coworking		

TRAVAILLER, SE DEPLACER, CONSOMMER

Les éléments en gras apparaissent comme prioritaires aux yeux de la population consultée

<i>Continuer à :</i>	<i>Plus de :</i>	<i>Commencer à :</i>	<i>Moins de :</i>	<i>Arrêter de :</i>
• Développer et sécuriser la mobilité douce (liaisons cyclables, transincourtoise, sentiers, ...) +++ • Soutenir les agriculteurs +++	• Bordures dédiées à la biodiversité (haies +/-, ...) +++ • Gestion de la vitesse sur les routes (ex : dispositifs ralentisseurs inappropriés) +++ • Parking vélo • Espaces entre champs et chemin	• Développer la mobilité : ↳ Covoiturage ↳ Transports en commun intra-communaux ↳ Passages piétons (ex : Rue Baron Bouvier vers Opprebais) +++ ↳ Location de vélo électrique ↳ Multimodal • Créer des lieux de rencontre des citoyens : ↳ Café social ↳ Bistro ↳ Commerces de proximité ↳ Coopérative - Marché local	• Circulation des poids lourds dans les villages • Stationnement sur les trottoirs ↳ • Pesticides	

CADRE DE VIE

Les éléments en gras apparaissent comme prioritaires aux yeux de la population consultée

<i>Continuer à :</i>	<i>Plus de :</i>	<i>Commencer à :</i>	<i>Moins de :</i>	<i>Arrêter de :</i>
• Préserver la nature (plantations, espaces dédiés à la biodiversité, éteindre les lumières la nuit +++) • Préserver le caractère rural du bâti	• Types d'habitats différents (léger, mixte, intergénérationnel, ...) +++ • Valorisation de l'espace public (mobilier urbain, cœurs de village, ...) • Densification de l'habitat dans les centralités	• Rénovation énergétique des bâtiments anciens +++ • Intervenir pour supprimer les décrochages des panneaux photovoltaïques (ORES) +++ • Créer un plan de lutte contre les inondations • Créer un compost communal • Verdurer les cimetières (ex : faire du cimetière autour de l'église d'Incourt, un cimetière Nature) • Améliorer la propreté de l'espace public (poubelle pour ramassage volontaires en promenade, encourager le nettoyage citoyen devant chez soi, ...) • Laisser la gestion de petits espaces verts par les citoyens	• Déchets dans les rues	• Etendre les villages +++ • Abimer/détruire les haies plantées +++ • Le développement immobilier (via promoteurs) • Salir les trottoirs (crottes de chien, ...)